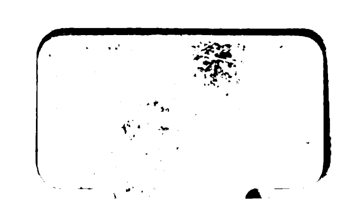



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA



LORÉDAN LARCHEY

LES JOUEURS DE MOTS

Sur le trône.
A la cour.
Dans le monde.
A l'armée.
Au Palais.
Dans l'Église.
Dans les lettres.
Au théâtre.
En boutique.
Aux champs.

Monsieur *On*.

Se vendent 2 *fr.* 50 *c.*

LES JOUEURS DE MOTS

LES JOUEURS
DE MOTS

Compilation faite par Lorédan Larchey pour servir à l'histoire de l'esprit français.

A PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
1867

Joueurs de mots!... *Ce titre est neuf, trop neuf peut-être au gré des puristes qui ont toujours dit sans effort* jeu de piquet *&* joueur de piquet.

Peu m'importe donc que joueurs de mots *ne soit pas consacré par l'usage. La formation du mot est régulière, sa création est opportune, & nul autre ne saurait mieux qualifier les types de cette galerie.*

Mais, pourra-t-on dire encore, comment vos joueurs de mots serviront-ils à l'histoire de l'esprit français? Auraient-ils la prétention de le personnifier?

Non, lecteur pointilleux, non! tous mes

faiseurs d'équivoques sont à l'esprit français ce qu'une troupe légère est à un corps d'armée. Ni plus ni moins!

Le calembour n'est pas un exercice généralement estimé. Comme tout le monde, je lui reconnais de grands défauts. Une fois qu'on se met à jouer sur les mots, on risque, trop souvent, de tomber dans la puérilité, dans la recherche ou dans la niaiserie.

Est-ce à dire pour cela qu'un jeu de mots naturel & fin soit indigne de mémoire? Il m'en coûterait de le penser, & je veux, pour ma part, travailler à la réhabilitation du calembour, en montrant qu'il n'a pas été dédaigné par nos plus graves personnages. Je pourrais ajouter qu'il a marqué de son sceau railleur beaucoup des événements de notre histoire.

Rois, princes, gens d'église & gens de

cour, gens de robe & gens d'épée, gens de lettres & gens de théâtre, gens du peuple & femmes du monde, — tous vont figurer à leur tour dans notre galerie, sans oublier ce terrible Monsieur On, *que tout le monde entend & que personne ne voit. Entre les saillies de chacun, je choisirai les meilleures, sinon les moins mauvaises. La plus ancienne tradition me préoccupera toujours, car on sait que les* mots *sont souvent dénaturés, inventés ou attribués à d'autres qu'à leurs véritables auteurs.*

Dans le doute cependant, je ne m'abstiendrai pas toujours. Ne rien donner sans certificat d'origine eût diminué des neuf dixièmes mon répertoire sans profit réel pour le lecteur.

SUR LE TRONE

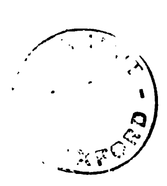
LOUIS LE GROS

Battue à Brenneville, la chevalerie française se retirait en désordre. Un soldat ennemi saute à la bride du cheval de Louis le Gros, en criant :

« Le Roi est pris ! »

— Même aux échecs, on ne prend pas le Roi, » riposte Louis le Gros en portant à l'agresseur un coup mortel.

Malgré mon chauvinisme, je ne me porte



point caution de cette glorieuse répartie que j'ai rencontrée pour la première fois dans les *Anecdotes françaises* de 1774.

LOUIS XI

Ayant résolu la mort du connétable de Saint-Pol, il l'aurait invité à se rapprocher de sa cour; — ne pouvant, écrivait-il, se priver plus longtemps d'une tête comme la sienne.

Saint-Pol vint, & sa tête y resta.

Même observation que pour le fait précédent, bien que celui-là ne jure pas avec le caractère du cauteleux monarque.

HENRI IV

C'est le Bièvre de nos souverains : il a de l'esprit à toute heure.

Voyez-le reçu par ces bons bourgeois de Chartres. Son armée vient de lui ouvrir les portes, car on se bat encore pour la Ligue. Devant le pont-levis stationne la députation du corps de ville. Son orateur ouvre la bouche pour discourir selon les règles. A peine a-t-il commencé :

« Sire, la ville est soumise à Votre Majesté, tant par le droit divin que par le droit romain...

— Ajoutez, *par le droit canon*, interrompt le vainqueur. »

Et il pousse son cheval en avant.

Plus tard, il y eut une Mme de Guercheville qui ne se montra pas d'aussi bonne composition que la cité chartraine. Elle repoussa net les requêtes amoureuses du Béarnais, qui trouva le moyen de battre royalement en retraite. Il attacha d'emblée

une si vertueuse sujette à la personne de Marie de Médicis, & il motiva de la sorte cette promotion peu attendue :

« Vous êtes si vraiment dame d'honneur, que la reine ma femme ne peut faire mieux que vous prendre pour telle. »

Henri IV semble avoir volontiers joué sur le mot de *canon*. Il disait encore en parlant de son abjuration :

« Le meilleur canon que j'aie employé est celui de la messe. Il m'a fait roi. »

Il troublait aussi volontiers les orateurs. C'est Henri IV qui passe pour avoir excusé ainsi un président rouennais resté court dans sa harangue.

« Les Normands sont sujets à manquer de parole. »

Le mot n'est pas de bonne politique,

mais l'occasion de le placer était si belle!

Un jour, Henri IV passant dans un village où il fut obligé de s'arrêter pour dîner, donna ordre qu'on lui fît venir celui du lieu qui passait pour avoir le plus d'esprit, afin de l'entretenir pendant le repas. On lui dit que c'était un nommé Gaillard. « Eh bien! dit-il, qu'on l'aille quérir. » Ce paysan étant venu, le Roi lui commanda de s'asseoir vis-à-vis de lui, de l'autre côté de la table où il mangeait. « Comment t'appelles-tu? dit le Roi. — Sire, répondit le manant, je m'appelle Gaillard. — Quelle différence y a-t-il entre Gaillard et Paillard? — Sire, répondit le paysan, il n'y a que la table entre deux. — Ventre-Saint-Gris! dit le Roi en riant, je ne croyais pas trouver un si grand esprit dans un si petit village. »

Ce trait de présence d'esprit se trouve ainsi raconté par Tallemant des Réaux.

M. de Noailles avait écrit sur le lit de Marguerite de Bourbon, comtesse de Clèves :

> Nul heur, nul bien ne me contente,
> Absent de ma divinité.

Henri IV ajouta de sa main :

> N'appelez pas ainsi ma tante,
> Elle aime trop l'humanité.

La famille du peintre Mignard était d'origine anglaise. Un mot royal lui fit quitter son nom de Moore.

A une revue de ses troupes, le Béarnais remarque dans les rangs un père accompagné de six fils. Frappé de leur bonne mine, il veut savoir comment s'appellent ces

braves gens. Mais à peine a-t-il entendu le nom de Moore :

« Eh! non, dit-il, ce ne sont point là des Maures, mais bien des Mignards. »

En sa qualité d'infidèle, un *maure* passait autrefois pour le prototype du laid.

En roi qui aime à faire causer les gens, il écoutait un jardinier de Fontainebleau se plaindre de la mauvaise qualité des terres. Rien n'y pouvait pousser.

« Eh bien! il y faut semer des Gascons, dit gravement Henri IV.

— Des Gascons?... répète le jardinier ébahi.

— Eh oui!... Ils prennent partout, ajoute le Roi avec un coup d'œil à l'adresse du duc d'Épernon qui l'accompagnait. »

D'Épernon était méridional & passait pour âpre à la curée.

Un disciple d'Hippocrate et de Calvin rentre dans le giron de l'Église romaine. Son abjuration fait du bruit, & Henri IV l'annonce lui-même à son ministre par ce facétieux pronostic :

« Ah! Rosny, ta religion est bien malade... les médecins l'abandonnent. »

Pour achever la série, donnons la réponse mémorable que le roi de la poule au pot fit aux magistrats de sa bonne ville de Paris. Celle-ci allait avoir l'honneur de festoyer les députés des cantons suisses, & ses coffres étaient aussi à sec que les gosiers de ses illustres hôtes.

Il faut trouver de l'argent à tout prix, pour payer le gala : on n'imagine rien de mieux qu'un projet d'impôt sur les fontaines. Le mauvais effet d'une semblable mesure n'était pas douteux, & Henri IV le

sent si bien qu'il invite les magistrats municipaux à trouver un autre moyen de trinquer avec Messieurs des Ligues suisses & grisonnes. Il ajoute avec beaucoup d'à-propos :

« Je ne veux vous laisser toucher à ces fontaines. Songez qu'à Notre-Seigneur Jésus seul il pût appartenir de changer l'eau en vin. »

Le don de plaisanterie semble héréditaire dans la famille de Henri IV. Sa sœur Catherine, duchesse de Bar, avait eu parmi ses valets de cuisine un certain Fouquet de la Varenne, qui, sur je ne sais quelle occasion, devint le confident du Roi. — Un de ces confidents très-subalternes, d'ailleurs, & comme il en faut aux souverains galants.

Si le poste était peu avouable, il était

lucratif, & le sieur Fouquet y trouve les moyens de reparaître en magnifique équipage aux yeux de son ancienne maîtresse. Il en reçoit ce superbe compliment :

« Eh ! Fouquet, comme te voilà beau ! Allons, je le vois... tu as plus gagné à porter les poulets de mon père qu'à plumer les miens. »

. . . .

C'est ce pauvre Fouquet qui mourut de saisissement en s'entendant appeler *maque....* par une pie qu'il était sur le point de tirer à la chasse. Il ne se doutait pas que cet oiseau diabolique avait été seriné par un paysan dont il avait abandonné la maison.

Un bâtard de Henri IV, M. de Vendôme, s'arrête à Noyon et prend logis à l'auberge des Trois-Rois. Le fils de la maison venait

d'être reçu avocat. Comme tel, il jugea convenable d'aller tirer sa révérence à un hôte de si grande qualité. Ce garçon, qui était assez niais, s'annonce ainsi :

« Je suis le fils des Trois-Rois.

— Des Trois-Rois ! s'écrie Vendôme avec un feint respect... Mais je ne suis le fils que d'un. Prenez donc le fauteuil, monsieur, je vous dois le respect. »

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER

Elle ne le cédait point à Henri IV, lorsqu'il s'agissait d'interloquer les orateurs officiels. Investie princesse souveraine de Dombes, elle va prendre possession de son petit royaume. La réception est solennelle & un orateur s'avance à sa rencontre en déclamant :

« Madame, la grandeur de votre nature...

— Ma nature ! l'avez-vous vue ? fait brusquement Mlle de Montpensier. »

Le pauvre homme veut continuer en disant : « C'est, Madame, la grandeur de votre naissance que... »

Mais sa souveraine le dispense du reste & lui tourne le dos. — Il n'y a plus de princesse de cette taille aujourd'hui.

GASTON D'ORLÉANS

Ce prince conspirateur est trahi pour la troisième ou la quatrième fois par son confident, l'abbé de La Rivière. Cette fâcheuse nouvelle ne lui arrache qu'une réflexion :

« Oh! La Rivière sait bien ce que je vaux, car il m'a déjà vendu. »

Plus d'un jeu de mots continua la ven-

geance du prince. Les pamphlets de la Fronde ne tarissent pas sur ce qu'on appelait alors *les débordements de La Rivière*.

Et lorsque cet abbé peu délicat eut fait le voyage d'Italie sans avoir pu se faire nommer cardinal, le malin Bautru, le voyant tout enrhumé, lui détacha ce beau compliment de condoléance :

« Voilà ce que c'est que de revenir de Rome sans chapeau. »

LOUIS XIV

Oui, vraiment, le grand Roi, le Roi grand par excellence, s'est abaissé jusqu'au calembour. Et le suivant n'est réellement pas mauvais.

Moreau, musicien ordinaire de Sa Majesté, n'était pas bien vu de l'archevêque

de Reims. Outré par quelques railleries, le prélat avait hautement menacé l'artiste de lui faire donner congé.

En effet, un peu après, comme l'artiste chantait au concert de la cour un morceau de sa composition, l'archevêque se place derrière le fauteuil du Roi; il manifeste hautement son improbation. Jamais Moreau ne lui a paru moins en voix.

Le Roi entendait cette grande critique. Comme il n'en ignorait pas le vrai motif, il finit par se retourner du côté de l'archevêque, en l'interpellant ainsi :

« Monsieur de Reims, soyons plus franc... Ce n'est pas que Moreau ne chante bien, — mais il parle mal. »

En une autre occasion, la belle-fille de Louis XIV, qui était Bavaroise, sut montrer une finesse toute française.

Un jour, elle dormait, ou, du moins, faisait semblant de dormir. Entre la princesse de Conti, qui, après l'avoir bien considérée, fait tout haut cette réflexion :

« Madame la dauphine est encore plus laide en dormant que lorsqu'elle veille. »

Celle-ci prenant la parole sans ouvrir les yeux :

« Eh! Madame, tout le monde n'est pas enfant de l'amour. »

La princesse de Conti était une fille de Louis XIV & de Mlle de la Vallière.

Le prince de Conti, son beau-père, avait plus d'esprit. Un jour, il allait visiter la grande terrasse du château de Meudon, pour laquelle on accusait le surintendant Servien d'avoir dépensé des sommes énormes provenant de mauvaise source. Les honneurs de la résidence lui sont faits

par Servien lui-même qui, voulant réagir contre l'opinion publique, dit en montrant sa fameuse terrasse :

« Tout le monde se persuade que cette terrasse me coûte des sommes infinies. Cependant, Monseigneur, vous ne sauriez croire à combien peu elle me revient ; elle ne me coûte que dix mille écus.

— Vraiment, répondit M. le prince, c'est encore plus que je ne pensais, car je m'imaginais qu'elle ne vous coûtait rien du tout. »

Le duc du Maine, un autre fils légitimé du grand Roi, jouait dans une chambre où se trouvait le grand Condé. — Impatienté, celui-ci le réprimande :

« Vous faites bien du bruit, Monsieur.

— Plaise à Dieu, Monsieur, que j'en puisse faire un jour autant que vous. »

C'est bien profond pour un enfant.

LE RÉGENT

« Le duc d'Orléans eut une petite fille avec la Desmaret, de la Comédie française. Elle voudrait bien le charger d'un second enfant, mais il a répondu :

« — Non, cet enfant est trop arlequin. » Elle demande ce qu'il entend par là, & il ajoute simplement : « Il est de trop de pièces différentes. » De sorte qu'elle est obligée de le garder. »

Le fait est ainsi raconté dans les *Mémoires* de Charlotte de Bavière, veuve de Monsieur, frère de Louis XIV, plus connue sous le nom de *Princesse palatine,* à la date du 23 septembre 1717.

L'abbesse de Chelles, fille de M. le duc d'Orléans, écrivant au Régent pour lui

demander une grâce, se donna la qualité d'*épouse de Jésus-Christ!*

Ce prince répondit en riant :

« Il y a trop longtemps que je suis brouillé avec mon gendre pour rien accorder à sa femme. »

L'épigramme était méritée par une abbesse que n'a pas épargnée la chronique scandaleuse de son temps.

LOUIS XV

On lui prête dans sa jeunesse une équivoque sur la toute-puissance de Mme de Maintenon.

Louis XIV ayant dit dans un entretien sur la situation critique de la France : « Nous maintiendrons la couronne. »

Le dauphin aurait répété ironiquement : « Maintenons-la. » (Maintenon l'a).

Mais, sans faire tort à l'esprit de Louis XV qui était très-fin, j'accorde plus de confiance aux traits suivants.

Pendant une séance accordée à Latour, son peintre de portraits, le Roi lui demande ce qu'on dit de nouveau à Paris.

« On n'est pas content, dit franchement Latour. On trouve que les affaires vont mal.

— Elles peuvent devenir meilleures, répond le Roi piqué.

— Ce serait difficile, continue Latour en insistant... Et puis, nous n'avons plus de marine.

— Mais, Monsieur, je crois que vous oubliez celles de Vernet. »

Pour un monarque embarrassé, c'était remettre habilement un sujet à sa place.

C'est aux *Souvenirs* du duc de Lévis que je dois la mémoire de ce dernier mot. La *Correspondance* de Grimm va me permettre d'en donner un autre vraiment digne d'un sage.

En 1762, Louis XV visite les nouveaux bureaux du ministère de la guerre. Il entre partout &, sur une table, il trouve une paire de lunettes dont il veut faire l'essai, en disant :

« Voyons un peu si elles valent celles dont je me sers! »

On juge l'occasion superbe pour glisser sous le nez du Roi son propre éloge, pompeusement calligraphié par le plus habile expéditionnaire de la maison.

Mais Louis XV, rejetant aussitôt ses lunettes :

« Allons! je vois qu'elles ne sont pas

meilleures que les miennes... Elles grossissent trop les objets. »

Voici maintenant une citation non moins heureusement placée.

Il était question de nommer Papillon à l'intendance des menus plaisirs.

« Votre Majesté n'ignore pas que c'est un sot? objecte un ennemi du futur intendant.

— Raison de plus! fait le Roi. N'a-t-on pas dit que

« Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs? »

LOUIS XVI

On veut que, dès sa jeunesse, il ait encouru le mécontentement de Louis XV pour cette réponse à un éloge enthousiaste

des dispositions de la Pompadour pour la langue allemande.

« Sire, je ne nie pas que Mme de Pompadour parle bien l'allemand, mais ce que je sais, c'est qu'elle écorche furieusement le français. »

La répartie emporte la pièce. On peut en dire autant de la suivante :

Un jour, à Versailles, Louis XVI voit se présenter le comte de Lauraguais. Il n'aimait pas ce seigneur excentrique qui faisait alors (1766) beaucoup parler de lui comme sportman & comme philosophe. Cependant, il lui adresse la parole.

« D'où vient monsieur de Lauraguais?

— D'Angleterre, Sire.

— Et qu'avez-vous été faire là ?

— Apprendre à penser, Sire.

— Panser quoi ?... Des chevaux ! »

Marie-Antoinette a commis aussi une équivoque, une seule, mais qui peut compter pour quatre. Laissons parler un écrit du temps. (Les *Mémoires secrets* du 21 août 1778.)

« On prétend que la Reine a singulièrement annoncé au Roi la certitude de sa grossesse :

« — Sire, lui a-t-elle dit, je viens vous « demander justice contre un de vos sujets « qui m'a violemment insultée... ».

« Le Roi, ému du ton sérieux de Sa Majesté, s'est empressé de la faire expliquer ?

« — Oui, Sire, a-t-elle continué, il s'en est « trouvé un assez audacieux, le dirai-je : « pour me donner des coups de pieds dans « le ventre. »

« Alors son auguste époux a compris le calembour, & en a ri de bon cœur. »

Grimm répète cette anecdote dans les mêmes termes.

Louis XVI n'aimait pas les dettes, les dettes de jeu surtout. Un prince de sa famille, qui n'avait pu faire contribuer le trésor royal au désintéressement de ses créanciers, s'en venge en déclarant qu'il ne faut plus dire : « Louis, roi de France & de Navarre. » Mais : « Louis, roi de France & avare. »

On rapporte le propos au souverain qui se contente de l'apprécier ainsi :

« Il a raison. Je suis roi de France & avare... du bien de mes sujets. »

Toutes ces réparties de Louis XVI me paraissent d'autant plus dignes de foi que, dès sa première jeunesse, elles préoccupèrent les contemporains. C'est ainsi que Bachaumont le montre répondant au comte de Provence qui, sur je ne sais quelle faute de français, l'engageait à mieux savoir sa langue.

« Et vous, mon frère, tâchez de retenir la vôtre! »

NAPOLÉON Ier

On craignait sa jeunesse, lorsqu'il fut question de le placer à la tête de l'armée d'Italie.

« Qu'on me laisse faire! aurait-il dit, ceux qui me trouvent trop jeune reconnaîtront bien vite leur erreur, car, dans six mois, j'aurai Milan. »

On lui présente le baron Vollant.

« Vollant! Un beau nom pour un commissaire ordonnateur. »

La plaisanterie était mauvaise, & le baron Vollant ne pouvait en rire que de mauvaise grâce. Il se contente de se retrancher derrière les deux L de son nom.

« Deux L! raison de plus, continue impitoyablement Napoléon. — Avec deux ailes, on n'en vole que mieux! »

On lui prête une intention dans les choix de certains fonctionnaires dont les noms cadraient avec leurs charges, tels que *Lannes*, colonel général des Suisses & *Grisons;* — *Gardanne,* gouverneur des pages, — *Bigot* de Préameneu, ministre des cultes; — *Jean Bon,* préfet de Mayence; — Perrin, duc de *Bellune.* — Étant simple soldat, ce dernier avait reçu de ses camarades le sobriquet de *Beausoleil.*

Lorsque l'Empereur fit duc de Dantzick le maréchal Lefebvre, il voulut que l'huissier de son cabinet annonçât le premier ce titre au nouveau dignitaire. Tout surpris de s'entendre ainsi nommer, Lefebvre s'ar-

rête en interrogeant du regard l'Empereur, qui lui tend la main en disant :

« C'est bien de vous qu'il s'agit. Quand je fais un duc, ce n'est pas un comte. »

En une autre occasion, Napoléon commit un calembour sans le vouloir. Lors de la discussion du Code civil au Conseil d'État, on en était arrivé à la question de savoir comment une femme, ayant abandonné le domicile conjugal, pourrait être contrainte d'y rentrer. Le grave & savant Merlin était le premier à donner son avis.

« D'abord, dit-il, on la sommera.

— Comment! reprit l'Empereur; mais nous ne plaisantons pas ici; discutons sérieusement.

— Je ne plaisante en aucune manière.

— Vous ne plaisantez pas! Et, quand

on l'aura assommée, on sera bien avancé. »

A ce mot, rien ne put arrêter l'hilarité du conseil que l'Empereur ne tarda point à partager lui-même. La gaieté fut telle qu'il y eut nécessité de renvoyer la discussion au lendemain.

A plusieurs versions connues de ce fait, j'ai préféré celle du comte Réal comme la plus sûre. On la retrouve dans le tome Ier de ses *Indiscrétions*.

LOUIS XVIII

Sentant sa fin prochaine, il fit donner à la garde du château ce mot d'ordre symbolique : — *Saint-Denis. — Givet.*

Rien ne prouve l'authenticité de ce calembour suprême. On peut affirmer davantage celui dont fut honoré M. Roger, lors de sa nomination académique; nomination

médiocrement justifiée par la composition de quelques pièces, entre lesquelles se trouvait la comédie de l'*Avocat*.

Faute de mieux, le Roi partit de là pour faire ce gracieux compliment :

« Votre cause, Monsieur, a été gagnée par un très-bon avocat. »

Comme l'*Avocat*, imité de l'Italien, n'appartenait pas en propre à Roger, le compliment passa pour une malice & les critiques se donnèrent ample carrière. Ainsi, l'auteur des *Salons de Curtius*, (1826), où nous avons puisé ces détails, ne soutient Roger que pour mieux le perdre.

« Sans doute, écrit-il, on ne peut dire que M. Roger soit un profond moraliste, mais c'est un écrivain correct. Pour lui les lettres n'ont plus de secrets. »

Notez que le nouvel académicien était

secrétaire général des postes, & qu'en ce temps on parlait fort du fameux *cabinet noir* où se violait le secret des correspondances privées.

GENS DE COUR

ET GENS EN PLACE

Mme D'ENTRAGUES

Les bons mots d'Henri IV semblent avoir mis sa cour en verve. Comme il demandait à Mme d'Entragues :

« Par où, Madame, pourrait-on gagner votre chambre?

— Par l'Église, Sire, indique fièrement la dame. »

D'AUBIGNÉ

Une autre fois, c'est d'Aubigné, qui en retour de services réels où il n'avait pas épargné sa bourse, reçoit un portrait du Roi pour toute indemnité. Tant de ladrerie mérite une punition. — Il l'inflige en quatre vers :

> Ce prince est d'étrange nature;
> Je ne sais qui diable l'a fait :
> Car il récompense en peinture
> Ceux qui le servent en effet.

BASSOMPIERRE

Lui aussi avait servi Henri comme ambassadeur en Espagne. Il contait un jour, entre autres détails assez comiques de son entrée à Madrid, comment il montait une

jolie petite mule envoyée par Sa Majesté catholique :

« Oh! la belle chose que c'était, fait le Roi, de voir un âne sur une mule!

— Tout beau, Sire! réplique Bassompierre... c'est vous que je représentais. »

Plus tard, sous le règne de Louis XIII, Bassompierre jouait à un jeu de société qui était alors fort de mode. Chaque personne de la compagnie se cachait la moitié du visage pour se faire dire :

« Vous ressemblez à tel ou tel animal. »

Vint le tour d'un personnage qu'on savait espion du cardinal de Richelieu.

« Pour celui-là, proclame Bassompierre... c'est un barbet... Nous savons tous qu'il *rapporte* merveilleusement. »

SULLY

On tient au Louvre une conférence religieuse où l'abbé Du Perron triomphe du ministre Duplessis-Mornay, l'une des lumières du protestantisme.

« Eh bien ! dit Henri IV à Sully, votre pape a donc été terrassé ?

— Riez ! Riez !... Mornay est si bien le pape qu'il fera son adversaire cardinal. »

Le succès de Du Perron lui valut en effet le chapeau rouge.

ROQUELAURE

Un autre familier du Roi, Roquelaure, écoutait des doléances causées par une gastrite.

« Y conçois-tu rien ? disait Henri IV.

Au temps où tout était réuni contre moi, je mangeais de bon appétit. Maintenant, je n'ai plus rien à souhaiter, et mon estomac me fait faute.

— La chose me surprend peu, répond Roquelaure... Au temps dont vous parlez, le pape n'était point votre ami... & un excommunié a un appétit du diable. »

Roquelaure ne ménageait personne dans ses à propos.

Dînant un jour chez la duchesse de Bouillon, il fourre ses doigts dans la salière.

La duchesse s'indigne de ce manque de convenance, elle reprend la salière et feint de s'apercevoir pour la première fois du dégât causé par les doigts de son convive.

« Oh! dit-elle tout haut, voici la passée d'une grande bête. »

L'allusion était facile à saisir, même pour

ceux des assistants qui ne possédaient pas leur vocabulaire de vènerie. Mais à chasseresse chasseur et demi! — Roquelaure réplique en la même langue :

« La bonne cagne! Elle a le sentiment bon! » (La bonne chienne! Elle a bon flair!)

Quelle idée singulière ces deux mots donnent de la grande société d'alors!

LE DUC D'ÉPERNON

Le duc D'Épernon sortait du palais par le grand escalier. Sur les degrés, il croise le cardinal de Richelieu, dont le crédit à la cour menaçait fort le sien. On se salue, & le cardinal demande pour la forme :

« Quoi de nouveau, Monsieur le duc?

— Rien, Monsieur le cardinal, si ce n'est que vous montez & moi que je descends. »

Richelieu réplique avec vivacité.

« Si Dieu m'avait donné plus de santé & de forces, je monterais plus vite que vous ne descendez ! »

Ce jeu de mots redoublé mérite de rester comme un spécimen de l'escrime de cour. La langue y fait comme l'épée, ses feintes & ses parades.

LE SUCCESSEUR DE VENDÔME

A son entrée dans une ville, un gouverneur de province prend la bourse qui lui était présentée, pour la montre seulement & selon l'usage.

On voit d'ici l'effroi des pauvres échevins.

« Mais, objectent-ils, nous osions espérer qu'en la refusant vous imiteriez M. de Vendôme, votre insigne prédécesseur.

— Oh ! avoue modestement l'avide gou-

verneur. M. de Vendôme était un homme inimitable. »

UN COURTISAN

Comme on annonçait à Louis XIV que Mazarin avait rendu son âme à Dieu (1661).

« Sire, hasarde un courtisan, je doute que Dieu veuille l'accepter. »

M. DE LAIGLE

Un gentilhomme, placé sur le passage de Louis XIV, le regarde avec une fixité telle que le monarque lui-même s'en étonne :

« Vous me regardez bien attentivement, Monsieur. Comment vous nomme-t-on?

— Sire, je me nomme Laigle. Votre Majesté n'ignore pas que l'aigle seul peut fixer le soleil. »

La saillie parut d'autant plus heureuse que Louis XIV avait, comme chacun sait, adopté le soleil pour emblême.

M. DE LA FEUILLADE

Le comte de La Chaise, neveu du célèbre confesseur, avait acheté la charge de capitaine de la porte, &, avant qu'on eût presque jamais ouï parler de lui, il parut un beau matin à Versailles avec la baguette noire qui était l'insigne de sa charge.

Le duc d'Uzès, qui le vit en cette fonction, dit en riant au maréchal de La Feuillade :

« On ne dira pas du moins que La Chaise soit venu, en mendiant, le bâton blanc à la main. »

A quoi le maréchal répondit aussitôt :

« Il n'avait garde, il avait trop bien frotté

son bâton à la robe de son oncle. »

Spirituelle repartie consignée dans les *Souvenirs* du président Bouhier.

M. DE VIVONNE

Louis XIV témoignait sa surprise de voir M. de Schomberg, un allemand, se faire tour à tour naturaliser Hollandais, Anglais, Français et Portugais.

« Que voulez-vous, Sire, répond Vivonne, c'est un pauvre homme qui essaie de tous les *états* pour vivre. »

Mot plus piquant que juste. Si Schomberg s'était fait Portugais, il y avait été forcé par la révocation de l'édit de Nantes, & il avait bravement gagné au service de la France son bâton de maréchal.

M. DE MONTESPAN

Jouait au lansquenet. Comme il pestait en perdant sur sa carte, qui était le roi de cœur, une présidente lui lance cette méchante allusion aux infortunes conjugales dont Louis XIV était la cause :

« Calmez-vous, Monsieur, ce n'est point le roi de cœur qui vous a fait le plus de mal.

— Si ma femme est à un Louis, vous êtes à trente sous! » riposte le mari furieux.

Mme DE SÉVIGNÉ

« Je ne sais — écrit Mme de Sévigné — auquel des courtisans la langue a fourché le premier... Ils appellent tout bas Mme de

Maintenon... *Madame de Maintenant.* »

Le souvenir de Mmes de Fontanges, de la Vallière et de Montespan donne du piquant à cette équivoque.. Tous les mots de Mme de Sévigné ne font pas autant d'honneur à sa réputation d'esprit.

Mlle. BERAUD

Nous prenons les deux saillies suivantes dans un texte contemporain :

Le maréchal de Villeroy étant allé à Lyon en 1714, au sujet d'une petite sédition qui y étoit arrivée, ce ne furent pendant son séjour en cette ville que festes et réjouissances. Une dame de Paris, qui apprit que celles de Lyon s'empressoient fort à lui plaire, écrivant à l'une d'elles, lui demanda à laquelle le maréchal avait donné le mouchoir. La vieille demoiselle

Béraud, qui a été autrefois fort des amies du maréchal, ayant vu cette lettre, dit à la dame qui l'avoit reçue :

« Mandez à votre amie que M. le maréchal ne se mouche plus. »

LA MARQUISE DE LA BAUME

Elle présentoit un jour au Roi son fils, le comte de Tallard, alors âgé de dix-sept ans, & depuis maréchal de France. Elle demandoit pour lui la lieutenance du Roi du Lyonnais. A quoi le Roi, opposant sa trop grande jeunesse :

« Hé, Sire, repartit-elle, ne lui opposez point un défaut qui se répare tous les jours. »

Mme DE LA SABLIÈRE

Un magistrat, parent de Mme de la

Sablière, la catéchisait d'un ton grave : « Quoi, Madame, toujours de l'amour! toujours des amants! Les bêtes n'ont du moins qu'une saison.

— C'est vrai, Monsieur, mais ce sont des bêtes. »

LE COMTE D'ARGENSON

Ce lieutenant de police admonestait le pamphlétaire Desfontaines qui présente cette excuse pitoyable :

« Mais, Monseigneur, il faut bien que je vive.

— Je n'en vois pas la nécessité. »

Je dois encore cet autre mot aux *Souvenirs* de Bouhier.

« M. d'Aligre président à mortier au Parlement de Paris, mort cette année 1720, étoit une homme très-médiocre. Un jour,

signant le contrat de mariage d'un de ses parents, avec lequel il avoit quelques affaires, & craignant que sa signature ne lui fît quelque préjudice, il mit au bas de son nom ces mots : *Ut testis*. — M. d'Argenson, qui n'étoit alors que lieutenant de police, signant après lui, & voyant cette signature, pour s'en moquer, mit au bas de la sienne, — *Ut testic..us*. »

LE DUC DE LAUZUN

En 1713 il voyait, comme beaucoup d'autres, ses revenus atteints par certaine ordonnance royale qui avait fort diminué les rentes assignées sur l'hôtel-de-ville de Paris. Il ne manque pas de se plaindre hautement dans une visite à Mme Desmarets, femme du contrôleur général des finances. En bonne épouse, celle-ci plaide pour son

mari & se retranche derrière le proverbe bien connu :

« Il n'y a pas de plus embarrassés que ceux qui tiennent la queue de la poêle.

— Parbleu, Madame, s'écria Lauzun, que direz-vous alors de ceux qu'on fricasse ? »

UN MINISTRE

Au plus fort de sa faveur, Mme de Pompadour (née Poisson) demande au Roi le cordon-bleu pour son frère. Le monarque consulte un ministre qui essaye de tourner la question par cette plaisanterie :

« Je ne crois pas ce Poisson assez gros pour être mis au bleu. »

Mme DE FORGEVILLE

On discourait sur la philosophie — le

sujet à la mode — chez Mme de Forgeville qui tenait bureau d'esprit dans le Paris du dix-septième siècle.

« Maïs, mon Dieu! disait-elle, pourquoi toujours votre grand mot de philosophie? Quel bien ont-ils fait, vos philosophes? L'humanité s'en trouve-t-elle plus heureuse?

— Quel bien ils ont fait, Madame! s'écrie d'Alembert... Mais comptez-vous pour rien cette forêt de préjugés qu'ils ont abattue pour frayer un chemin à la vérité?

— Ah! c'est donc pour cela que vous nous débitez tant de fagots. »

ROUILLÉ DU COUDRAY

Il était sous la Régence, membre du conseil des finances. On reconnaissait en lui un honnête homme dont le seul défaut était de boire.

Le duc de Noailles, qui présidait le conseil, va jusqu'à lui dire, au fort d'une discussion :

« Monsieur Rouillé, il y a là de la bouteille.

— Cela se peut, Monsieur, mais il n'y a jamais de pot-de-vin. »

LA POPELINIÈRE

On s'en moquait parfois à la cour, où on se moque volontiers des financiers lorsqu'on n'en a pas besoin.

Comme il se voyait accosté par un personnage qui feignait de chercher dans ses souvenirs, en disant :

« Il me semble, Monsieur, vous avoir vu quelque part. »

La Popelinière se contente de répondre avec un air bonhomme.

« C'est possible, Monsieur, j'y vais quelquefois. »

M. DE CONFLANS

Le cardinal de Luynes se trouvant chez la duchesse de Chevreuse, M. de Conflans plaisanta son Eminence, qui avait pris pour porte-queue un chevalier de Saint-Louis.

Le prélat se retranche derrière l'usage qu'il a toujours observé d'avoir un gentilhomme caudataire.

« Et qui plus est, ajouta-t-il, le prédécesseur de celui-ci portait le nom & les armes de Conflans.

— Il y a longtemps, en effet, répliqua M. de Conflans avec gaîté, qu'il se trouve dans ma famille de pauvres hères dans le cas de *tirer le diable par la queue.* »

Son Eminence, déconcertée, devint la risée générale, & en fut si furieuse qu'elle ne reçut plus chez elle cet homme à bons mots...

La réplique de M. de Conflans a fait les délices de tous les recueils d'anas du commencement de ce siècle. Elle est rapportée pour la première fois par Bachaumont dans ses *Mémoires* d'avril 1768, au texte desquels je me conforme ici.

LE MARÉCHAL DE RICHELIEU

La cour de France fait son carême de 1773. Un hardi prédicateur, l'abbé de Beauvais, ne craint pas de flétrir devant Louis XV la conduite des vieillards débauchés.

« Eh bien! maréchal, dit le Roi en prenant le bras de Richelieu au sortir de la chapelle, ne vous semble-t-il pas que

l'abbé lance quelques pierres dans votre jardin ?

— Je le confesse, Sire, et je trouve même ces pierres si fortement lancées qu'il a dû en rejaillir jusque dans votre parc de Versailles. »

C'est aussi Richelieu qui, sollicité de demander pour Moncrif, l'auteur de l'*Histoire des Chats*, une place d'historiographe du Roi, fit justice d'une prétention aussi peu fondée par ces seuls mots :

« Historiographe ! Vous voulez dire historiogriffe ? »

On attribue généralement cette réponse à d'Argenson. Nous avons préféré le témoignage de Grimm.

Le comte de Grasse meurt & le comte d'Estaing lui succède dans le commandement

de notre armée navale des Antilles (1778).

Cette nomination est saluée par un nouveau calembour du maréchal.

« Après avoir rendu *grâce* à Dieu, nous allons nous remettre au *destin.* »

Sur ses vieux jours (avril 1773), le caustique Richelieu devait être la victime d'une équivoque d'autant plus cruelle qu'elle était commise par son propre fils.

Une grave maladie de peau, suite de ses campagnes amoureuses, nécessitait, entre autres remèdes, l'application quotidienne de tranches de veau cru sur son épiderme.

A la première nouvelle du régime, le duc de Fronsac va partout déclarer que son père n'est plus qu'un vieux bouquin relié en veau.

On sait que *bouquin* est un synonyme familier de *débauché.*

Cet affreux jeu de mots vaut toute une leçon sur les bons exemples que les pères doivent donner à leurs enfants.

M. DE BIÈVRE (1752-1789).

Il tient une des places les plus importantes de ce recueil. Cet écuyer de Monsieur, ce mestre de camp de cavalerie, ce marquis fils d'un chirurgien du Roi, cet auteur d'une assez bonne comédie qui resta longtemps au répertoire, — *le Séducteur*, — est moins connu par ses titres et par ses services que par un nombre prodigieux de calembours, dont beaucoup sont exécrables.

On peut déclarer que M. de Bièvre a discrédité le genre. Pour lui, la confection du jeu de mots fut, à la lettre, un métier qu'il exerça sans relâche, en tous lieux, à toute occasion.

Voici un choix de ses saillies ; — je les ai, autant que possible, dégagées des inepties que les *Bièvriana* placent sur la même ligne.

« Marquis, disait un jour Louis XVI, vous qui faites des calembours, faites-en donc sur moi ?

— Sire, vous n'êtes pas un sujet. »

Le comte d'Artois lui fit faire un à-propos du même genre dans une autre circonstance (1775).

« Monsieur de Bièvre, avait-il demandé, je ne vous demande qu'une pointe, mais je la veux courte & bonne.

— Monseigneur oublie que nous sommes en été... Les courtes-pointes ne sont pas de saison. »

A la cour, les propos de M. de Bièvre

s'acèrent hardiment. On sent que sa manie est entourée d'indulgence.

« Voilà un prince revenu sur l'eau. Il fait des choses bien louables, » — proclame-t-il en voyant le duc de Chartres, duquel on médisait fort, retirer son jockey de la rivière, & mettre en location les boutiques de son palais. »

« Monsieur Lenoir n'a plus la *peau lisse*, » annonce-t-il encore en voyant qu'une éruption a couvert de boutons la figure du lieutenant de police (1775).

« Comment M. Lenoir a-t-il pu prendre pour maîtresse une dame Leblanc? se fait demander M. de Bièvre pour répondre :

« C'est pour faire œuvre *pie*. »

Après un repas dans le menu duquel un

plat de haricots avait sans doute eu l'honneur de figurer, Louis XVI livre passage à quelques flatuosités. M. de Bièvre de murmurer dans les groupes :

« Bonne nouvelle ! Des bruits de *paix* courent à Versailles. »

On craignait alors beaucoup la guerre. Grimm, qui rapporte cette équivoque mémorable (24 février 1778), ajoute qu'un seigneur dont par malheur on n'a point retenu le nom, reprit :

« Vraiment, ils n'ont pas lieu sans fondement. »

Bien avant la chanson de Vatout, on a célébré le maire d'Eu. Lors de la convocation des notables, M. de Bièvre allait répétant que le maire d'Eu serait de l'assemblée, mais que le maire d'Avalon avait refusé de se trouver près de l'endroit où il *siégeait*.

Il avait honoré du sobriquet mythologique de Dardanus le marquis de la Villette, dont les goûts antiphysiques jouissaient du plus déplorable renom.

Dans le feu d'une discussion avec le chevalier de Damas, il s'écrie :

« Vous êtes tranchant, Monsieur. Rien qu'à cela, j'eusse deviné en vous un Damas. »

Après avoir assisté au grand couvert à Versailles, il affirme avoir vu des huîtres traverser le palais royal.

Mlle Desrones lui fait don de son portrait. Il trouve l'œuvre mal réussie, tout exprès pour placer cette critique :

« Quel mauvais peintre a pu faire une croûte de ma mie? »

Ne célébrez pas devant lui le mérite des

bougies composées par le chirurgien Daran pour prévenir les rétentions d'urine. Il s'en moque en déclarant que l'inventeur prend des vessies pour des lanternes (1775).

M. de Bièvre voulut être de l'Académie. Et pourquoi pas? Sans compter sa comédie du *Séducteur*, n'avait-il pas fait la tragédie de *Vercingeto-Rixe* (1770), les *Amours de l'ange-lure et de la fée-lure* (1772), l'*Almanach des Calembours* (1771), et la *Lettre à la comtesse Tation, par le sieur de Bois-Flotté, étudiant en droit fil?* (1770).

Mais la candidature de l'abbé Maury triomphe, et Bièvre se console académiquement en murmurant :

« *Omnia vincit amor et nos cedamus* AMORI. »

Au théâtre, il dit, en écoutant siffler le

Persiffleur de Sauvigny : « Ce père a bien des enfants au parterre. ».

Il dit : « Ma foi ! je suis de l'avis de l'aspic ! »... au dénouement de la *Cléopâtre* de Marmontel, où un aspic fabriqué tout exprès faisait entendre un sifflement préparé par Vaucanson, le grand faiseur d'automates.

Il définit ainsi l'*Adèle de Ponthieu*, œuvre de Saint-Marc : « Opéra de cinq marcs qui ne pèse pas une once. »

Enfin demandez-lui son sentiment sur Arlequin, il répondra triomphalement qu'il le préfère à Lekain, parce que le premier possède un *art* qu'on ne trouve pas dans le second.

Le marquis de Bièvre remet à Prault, son

libraire, le manuscrit de sa comédie du *Séducteur*. Prault s'avise de trancher du *magister*.

« M. le marquis, lui dit-il, voici qui vous classe parmi nos meilleurs auteurs dramatiques, mais plus de calembours, car...

— Ah ! pardi ! c'est nous la donner belle ! Puisque tu le prends ainsi, mon cher Prault, j'en ferai sur toi & sur toute ta maison. — Pour toi, tu es un ***Prault blême*** (en effet, il est très-pâle). — Ta femme, une ***Prault fanée*** (elle a cinquante ans). — Ta fille, une *pro nobis!* »

« Gare la prophétie ! car elle est assez jolie ! » ajoute la *Correspondance secrète* de 1784, à laquelle j'emprunte le récit de ce tour de force.

Il fallait que tout chez lui conservât un reflet de sa passion favorite. Sa compagne

même recélait plus d'un monument élevé au calembour.

On connaît l'histoire de sa laiterie, sur a porte de laquelle il avait fait peindre un I majuscule, — pour le seul plaisir de dire au visiteur : — « Qu'y a-t-il là ?

— Je ne sais.

— Comment, vous ne reconnaissez pas la *lettre I ?* »

Il ne faut donc pas s'étonner si Bièvre est sacré *grand calembourdier* par tous les nouvellistes du temps, Métra en tête.

Plein de son art, le facétieux marquis ne respecte plus rien. Tout passe sous le joug étroit de l'équivoque.

Molé tombe malade.

« Quel *fat alité,* » murmure le grand calembourdier en voyant tout Paris assiéger la porte de cet acteur à bonnes fortunes.

« Voilà une fausse nouvelle, dit-il à celui qui lui annonce la mort du maréchal de Conflans (1777).

— Vous ne croyez donc à rien.

— Pourquoi cela! je parle d'une fosse nouvelle à creuser. Rien de plus! »

Au mois de septembre 1764, on enterre un jeune homme que la Miré, de l'Opéra, passe pour avoir poussé à sa perte. Le grand calembourdier propose aussitôt un projet de tombe, avec cette épitaphe musicale : *la mi ré la mi la.*

Son carrosse croise un convoi funèbre.

« Cocher? n'avancez pas! crie le grand calembourdier... Mes chevaux prendraient *le mors* aux dents. »

Enfin, ô comble de la profanation!

M. de Bièvre n'a pas même fait grâce aux bas-bleus de son temps, il leur a décoché cette pointe empoisonnée :

« Les femmes qui composent sont à moitié rendues. »

« Combien d'années me donnez-vous ? demande une vieille coquette ?

— Oh! Madame, vous en avez assez sans que je vous en donne. »

Tant d'insolence méritait une punition. Le grand calembourdier trouva plusieurs fois à qui parler, & des corrections successives vinrent ternir sa gloire.

La première fut peut-être la plus sensible. C'était à déjeûner, chez Sophie Arnould. Un melon paraît sur la table. Tout en le taillant, Bièvre dit d'un air prétentieux : « Votre melon a les pâles couleurs! »

Mais la spirituelle Sophie le réduit au silence, en quatre mots :

« Quoi d'étonnant? ne relève-t-il pas de couches! »

La tradition de tous ces jeux de mots a tellement dégénéré dans certaines compilations qu'un *Dictionnaire amusant* signé Charles de Bussy met dans la bouche de Bièvre la réponse de Sophie Arnould.

Une autre fois, le marquis, à pied & en grand costume, se trouve surpris sur le quai par une grosse pluie. Passe le carrosse d'un ami. Quel bonheur! M. de Bièvre arrête le cocher, s'avance vers la portière :

« Mon cher, remisez-moi de grâce... je suis trempé. »

Après un instant de feinte réflexion, l'ami fait signe au cocher de continuer en criant au marquis de Bièvre :

« Décidément, je ne comprends pas celui-là. »

J'ai dit qu'il était le fils d'un chirurgien du Roi, nommé Maréchal. Dès l'acquisition de sa terre de Bièvre, en 1777, il abandonna le nom paternel pour le titre de marquis. De la part d'un railleur, c'était maladroit, & quelqu'un ne tarda pas à le faire sentir en lui disant :

« Pourquoi donc, marquis, t'être arrêté en si beau chemin? Il fallait te faire appeler, non le marquis, mais le maréchal de Bièvre. »

Enfin, c'est à Mercier que nous devons le récit de la dernière mystification subie par M. de Bièvre. Nous la reproduisons comme un petit modèle de moquerie :

« Oui, le calembour est terrassé ; mais c'est depuis peu. En vain M. de Voltaire

avait dit à Mme du Deffant : *liguons-nous ensemble, ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du grand monde.* Le grand maître des calembouristes gouvernait cet empire avant & depuis la mort de ce gentilhomme; mais il vient enfin d'être détrôné : il a trouvé son maître. Humilié, vaincu, tous ses lauriers sont flétris. Et qui a battu en ruine cette illustre réputation? Qui fait donc que M. le marquis de Bièvre n'offre plus aujourd'hui qu'une tête découronnée? C'est un *M. de Chambre.*

« Il rencontre le monarque des calembouristes, étalant cette paisible dignité que donne une souveraineté tranquille. Il l'accueille, il le flatte; il lui demande un jour pour commencer une liaison honorable & précieuse. Le monarque promet; le malin courtisan s'esquive aussitôt, rentre chez lui & écrit ce billet au souverain, qui était loin, hélas! de redouter un pareil coup de foudre :

« *Empressé de vous recevoir, vous m'avez laissé, Monsieur, le choix du jour. Je vous invite pour mercredi, & vous prie de vouloir bien accepter la fortune du pot*

« DE CHAMBRE. »

« Ce nouveau Cromwel jouit en paix de son forfait médité ; il est assis au rang d'où il a précipité son adversaire, invaincu jusqu'alors ; & des acclamations universelles semblent devoir affermir le sceptre entre ses mains.

« On ne cite plus : *le Roi n'est pas un sujet*. On a réservé toute les louanges pour l'heureux mot, le mot triomphant de *M. de Chambre*.

« Heureux Parisiens, vous savez rire à peu de frais ! Bon peuple, que tes plaisirs sont innocents ! »

LE DUC D'AYEN

Pour le faire passer à la postérité, il a suffi de sa fameuse pointe sur la création projetée d'une place de vice-chancelier !

« Cela ne fera qu'un vice de plus dans l'État. »

L'*Encyclopediana* redonna ce mot en l'attribuant à Fouché, lorsqu'il fut question

de nommer Talleyrand vice-grand électeur de l'Empire.

M. DE LOUVOIS

C'est l'auteur d'un quatrain anonyme contre le prince d'Hénin & contre Sophie Arnould. Le piquant de la chose fut que M. de Champcenets, qui s'en était laissé attribuer la paternité, paya pour sa gloire & encourut un exil de deux ans.

Il est vrai que le quatrain était dur & que M. le prince d'Hénin était capitaine des gardes du comte d'Artois.

> Depuis qu'auprès de ta catin,
> Tu fais un rôle des plus minces,
> Tu n'es plus le prince *d'Hénin*,
> Mais seulement *le nain* des princes.

Grimm rapporte le fait à la date du 26 septembre 1779.

LE MARQUIS DE CARACCIOLI

Un vrai Parisien que cet ambassadeur de Naples. Sa grande prédilection pour la France, pour les Français et pour leur littérature, car c'était un diplomate homme de lettres, ne lui fit pas considérer comme une bonne fortune sa promotion à la vice-royauté de Sicile.

A son audience de congé, comme Louis XVI lui adressait ce compliment :

« Vous allez occuper une des plus belles places qui soient en Europe.

— Ah, Sire ! fait Caraccioli avec un soupir, — la plus belle place est encore à mes yeux celle que je quitte : c'est la place Vendôme. »

LE PRINCE DE GUÉMÉNÉ

Voyant entrer dans la chambre de sa femme un homme mal vêtu, il demanda ce que venait faire ce misérable à culotte déchirée?

« C'est un savant. Il me montre l'hébreu, dit-elle.

— Prenez garde, Madame! reprit M. de Guéméné, il vous montrera bientôt le derrière. » (1773).

LE DUC DE NIVERNOIS

Il n'avait pu obtenir un régiment pour un de ses parents. Comme on félicitait devant lui le nouveau colonel qui avait enlevé ce grade à force d'intrigues, celui-ci dit avec un semblant de modestie :

« Ce qui me flatte le plus en cette occasion, c'est que, pour obtenir une si haute faveur, je n'ai fait aucune démarche.

— Je le crois bien, murmura le duc, — quand on rampe, on ne marche pas. »

Attribué depuis à bien d'autres, ce jeu de mots se trouve dans la *Chronique Scandaleuse* de 1783.

Lors de son élection à l'Académie, le comte de Tressan, qui avait à se reprocher une épigramme contre le duc de Nivernois, fut agréablement surpris d'apprendre que le vote de ce seigneur lui avait été favorable. Il court le remercier. La conversation s'engage sans allusion aucune au passé. Seulement, à la fin, le duc dit en reconduisant le visiteur jusqu'à sa porte :

« Eh bien ! Monsieur le comte, vous voyez qu'en vieillissant nous perdons la mémoire. »

Je remercie Grimm de nous avoir conservé la mémoire de ce fait à la date du 17 décembre 1780. — On a mis rarement plus d'esprit & de délicatesse dans l'oubli d'une injure.

M. POULTIER

Cet intendant de Lyon avait une belle boîte, donnée par Mme de Curi, son amie.

Un jour qu'il était assis auprès d'elle à table, tandis que le fils de Mme de Curi était près de l'intendante, on admirait la beauté de la boîte.

« Elle me vient, dit M. Poultier, d'une main bien chère.

— Madame, est-ce la vôtre où celle de ma mère? demande l'imprudent jeune homme en se tournant vers Mme Poultier.

— Voilà, fait observer un convive, un vers de *Rodogune.*

— Non, réplique M. Poultier, il est de l'*Étourdi.* »

Marmontel raconte ainsi le fait dans ses *Mémoires.* (Tome II.)

M. DE MAUREPAS

Il fut ministre en un temps où on blâmait le goût de Marie-Antoinette pour la parure.

« Eh bien! Monsieur le comte, dit-elle un jour au sortir de ses appartements. Vous cesserez de gronder en voyant à quelle simplicité se réduit notre toilette. Me voilà vouée au satin vert uni, de la tête aux pieds. »

Le ministre ne manqua pas une si belle occasion de déclarer qu'il ne s'étonnait pas



de voir l'*univers aux pieds* de la Reine, — à laquelle, rapporte le nouvelliste Metra (1776), « ce calembour très-heureux a fait grand plaisir. »

Autre mot du même.

Lors de la paix conclue avec l'Angleterre en 1796, il demande à l'Académie des inscriptions la légende d'une médaille commémorative.

Après six mois d'attente, une députation lui apporte cette devise plus que simple : *Pax cum Anglis.*

— *Et cum spiritu tuo,* achève le ministre.

LE PRINCE DE LIGNE

Le marquis de Montailleur était son ami, mais il ne pouvait souffrir le comte de Montailleur, son frère cadet.

Aussi feignait-il toujours de ne pas comprendre lorsque son valet de chambre annonçait M. de Montailleur.

« Si c'est le marquis de Montailleur, qu'il entre; mais s'il s'agit du compte de mon tailleur, qu'il revienne. »

Notez que le prince de Ligne a professé publiquement de son dédain pour le calembour. Nous en prendrons plus d'un encore en flagrant délit de contradiction.

LE SECRÉTAIRE DE FRANKLIN

« Il se répand un calembour d'une espèce assez singulière. On raconte qu'un particulier, se nommant *Franqlin*, est venu de province, muni de ses titres, pour voir avec le fameux Franklin s'il ne serait pas son parent : que celui-ci, après les compliments réciproques, l'a prié de conférer avec son

secrétaire sur cet objet : que le secrétaire, dès l'aperçu du nom, lui a observé qu'il ne s'écrivait pas de même, &, sans en voir davantage, lui a dit : « Monsieur, de votre Q « faites un K, et vos papiers vous servi« ront. » (*Mémoires secrets,* 17 avril 1780.)

LA NOBLESSE DE SAVOIE

Lors d'un voyage en Savoie, un roi de Piémont avait reçu de grandes doléances sur la misère où se trouvait le pays. (Il s'agissait sans doute de quelque dégrèvement d'impôts.) Comme plusieurs gentilshommes étaient venus faire leur cour en habit de gala, il leur fit sentir qu'un si bel équipage démentait l'annonce de leur pauvreté.

« Sire, répond l'un d'eux, nous avons fait, il est vrai, ce que nous devions pour hono-

rer Votre Majesté.... mais nous devons ce que nous avons fait. »

Chamfort a, le premier, célébré les mérites de cette réponse ; elle mérite doublement d'être annexée à une histoire de l'esprit français.

LE MARQUIS DE LA VIEUVILLE

Il obtint un succès fou dans un dîner d'Anglais, où, suivant l'usage, était portée la santé des dames.

Milord B... avait dit : « Je bois au beau sexe des deux hémisphères. »

— Et moi, répondit le marquis de la Vieuville, je bois aux deux hémisphères du beau sexe. »

Ce galant à-propos nous a été aussi conservé par Chamfort.

MADAME DE BIRON

La duchesse de Biron assistait à une représentation d'*Iphigénie*, à la Comédie-Française. La soirée fut tumultueuse. On touchait à l'an 1790 & on sévissait déjà contre l'aristocratie des loges. Une pomme est lancée du parterre à la tête de la duchesse, qui l'expédie, le lendemain, à La Fayette, avec ces mots :

« Permettez-moi de vous offrir le premier fruit de la révolution qui soit arrivé jusqu'à moi. »

MADAME P.

Jolie, spirituelle et femme d'un fournisseur de l'armée sous le premier Empire Un soir de réception, les œillades plon-

geantes d'un chef de division au ministère de la guerre (Arcambal) lui font presque regretter d'avoir mis une robe décolletée. Sans pitié pour son embarras, le fâcheux poursuivant se rapproche & obsède tellement la dame qu'elle lui dit :

« Je vous en prie, monsieur Arcambal, retirez-vous !... Vous le savez, nous autres fournisseurs, nous n'aimons pas qu'on y regarde trop près. »

LECERF

Quand le premier consul Bonaparte voulut récompenser les services du général Rampon, il fit savoir au conseil des Cinq-Cents, qui, dans la constitution d'alors, avait le privilége de présenter une liste de trois noms, qu'il désirait voir porter le général Rampon. L'assemblée accueillit

cette communication avec sympathie. Mais il y avait alors dans les Cinq-Cents un prêtre marié nommé Lecerf, dont les opinions restaient républicaines : il écrivit sur son bulletin : *Puisqu'il faut ramper*, Rampon.

Le premier Consul ne fit que rire du calembour, — ajoute le *Dictionnaire Amusant*, sur la foi duquel je donne cette anecdote.

TALLEYRAND

Tout le monde lui attribue une définition fort juste des traîneurs de sabre du premier Empire.

On causait dans un salon, & le mot *pékin* venait d'être prononcé pour la quatrième fois par le général D...

« Pardon, général, demande Talleyrand,

mais à qui donc s'applique au juste ce mot *pékin?*

— Nous autres, réplique le général, nous appelons *pékin* tout ce qui n'est pas militaire.

— Ah! fort bien! comme nous, alors, nous appelons *militaire* tout ce qui n'est pas *civil.* »

S'il faut en croire l'*Encyclopédiana,* une dame, nommée à une charge de cour, devait prêter serment entre les mains du prince de Talleyrand, un des grands-officiers de la couronne. Elle se rendit chez lui dans une parure fort élégante, mais plus convenable pour un bal que pour une audience. Le prince, qui l'avait remarquée, ne put s'empêcher de lui dire en souriant :

« Voici, Madame, une jupe bien courte pour un serment de fidélité. »

Pendant le procès Fualdès, Mme de L ..., croyant mortifier Talleyrand, lui adresse ce mauvais jeu de mots sur sa claudication :

« Quelle horreur! Croiriez-vous, Monsieur, qu'on vient d'écrire sur la porte de votre hôtel : *maison Bancal?*

— Que voulez-vous, Madame!..... Le monde est si méchant. On vous aura vue entrer. »

L'assassinat de Fualdès avait été commis à Rodez, dans un mauvais lieu tenu par une affreuse vieille nommée Bancal.

Il envoie chercher un riche fournisseur militaire & dit en apprenant qu'il était allé à Baréges prendre les eaux.

« Il faut donc toujours qu'il prenne quelque chose. »

Rulhière se défendait un jour de la mau-

vaise réputation qu'on lui avait faite : « La main sur la conscience, disait-il, je ne me reproche qu'une seule méchanceté.

— Quand finira-t-elle? demande Talleyrand. »

M. DE MONTROND

Je prends ces deux réparties à la collection de l'*Événement*.

« Sur la foi du comte d'Estourmel, je rendrai à M. de Montrond ce qui lui appartient, en rappelant ce joli mot adressé à M. Alexandre de Girardin, père d'un jeune homme qui commençait alors à se faire une réputation :

« — Dépêche-toi de le reconnaître, ou il ne te reconnaîtra pas. »

« Lors de la conspiration de Malet, on

vint arrêter le duc de Rovigo. C'était la nuit. La duchesse épouvantée se jeta hors du lit, peu vêtue :

« — Le ministre, dit Montrond, a été faible, mais sa femme s'est bien montrée ! »

M. DE CORBIÈRE

Lors de l'invasion des Trois-Cents dans la Chambre des députés, sous la Restauration, un membre de la droite disait à M. de Corbière :

« Où diable avez-vous été les prendre ? Pas un orateur ! pas une tête !

— Eh ! tant mieux, ce n'est pas des têtes, mais bien des boules qu'il nous faut. »

Ce ministre ne se gênait guère plus avec le Roi qu'avec la Chambre. Lorsqu'il vint travailler aux Tuileries pour la première

fois, il déposa, pour être plus à son aise, son mouchoir, sa tabatière & ses lunettes. sur le bureau de Louis XVIII, qui lui dit tout surpris :

« Mais il me semble, monsieur de Corbière, que vous videz vos poches.

— Votre Majesté aimerait-elle mieux que je les remplisse ? »

LA MARQUISE DE M.

Je crains ici un conte forgé par l'un des nombreux ennemis de Pasquier, & je le donne, sous toutes réserves :

Pasquier jouait le whist avec Mme la marquise de M. pour partner.

Pendant un moment de silence, il fait un léger bruit qui le rend tout confus.

Mme de M... le regarde en face, et lui dit :

« J'aime à croire, Monsieur, que c'est un singleton. »

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

C'est à elle qu'on fait honneur de presque tous les calembours politiques commis sous la monarchie de 1830.

Écoutons plutôt M. Alphonse Karr rendre compte des débats de cette fameuse question d'Orient.

M. Mauguin : « C'est une chose de quelque importance que le siége d'Hérat. »
(La Chambre entend et pense au siége *des rats*. — Éclat de rire universel.)
M. Fulchiron : « Le siége d'*Hérat* a excité les *souris* de la Chambre. »
M. Hébert : « Qu'en pense le *schah*?
M. de Belleyme : « Le *schah* les surveille : il a l'œil *perçant*. »

A vrai dire, tout cela sent la charge.

Cependant, M. Alphonse Karr déclare n pas sortir des bornes de la vérité dans cet autre extrait que je copie servilement dans les *Guêpes :*

SUITE DES TRAVAUX DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, SUITE DES DISCUSSIONS PARLEMENTAIRES.

Question de la conversion.

MM. les députés se font passer de petits papiers sur lesquels on lit :

Quel est le sentiment qui maigrit le plus les hommes ?

Quels sont les trois départements qui ne mettent pas de beurre dans leur cuisine ?

Ces questions circulent, — et chacun essaye de les résoudre. — L'Œdipe le plus fort écrit sa réponse, & les papiers recommencent à circuler.

Deux de ces papiers que nous avons eus dans les mains contiennent, outre ces questions, les réponses que voici :

Sur la première question : — l'admiration (la demi-ration).

Sur la seconde : — Aisne, Aube, Eure (haine au beurre).

N.-B. — Il n'y a pas dans ce précis des travaux parlementaires, la moindre plaisanterie. Tout est vrai.

Roqueplan seconde l'œuvre des *Guêpes*, en révélant dans ses *Nouvelles à la Main* tout l'esprit qu'on dépensa lorsqu'il s'agit de savoir si on laisserait faire de Paris une place de guerre.

« Dans un cercle d'hommes et de femmes politiques, où se traitait la question des fortifications, on se demandait :

« — Êtes-vous *enceinte continue* ou *fort détaché?*

« — Je suis *enceinte*, dit Mme...

« — Et moi, *enceinte continue*, ajouta Mme..., jeune mère de six enfants.

« — Moi, je ne suis plus *enceinte* depuis que je ne suis plus *maire*, dit M. Berger.

« — Quant à moi, je suis *fort détaché*, s'écria M. Corne, député de l'opposition. »

UN MAIRE

En 1857, on inaugurait un chemin de fer mettant Besançon en communication avec la Suisse. Chaque pays avait là ses représentants. C'était d'un côté, l'avoyer du canton de Vaud avec deux échevins; de l'autre le maire & deux conseillers municipaux de Besançon.

La fête ne pouvait se passer de discours. Dans une harangue chargée de souvenirs historiques, l'avoyer évoque l'ancienne amitié des Helvètes & des Bisontins.

Le maire de Besançon, Convers, remarque dans l'assistance un certain froid auquel il coupe court par cette joyeuse réplique :

« Il existe encore, le lien dont vous avez parlé, Monsieur l'avoyer. Aujourd'hui comme jadis, il règne entre nous & nos

bons voisins du pays de Vaud une touchante conformité. Mêmes habitudes laborieuses, mêmes allures, même extérieur... Et tenez ! nous voici trois Francs-Comtois, n'avons-nous pas trois *têtes de veau?* »

Et touchant son crâne dépouillé, il indique les têtes chauves de ses compagnons.

Inutile de demander si on se mit à rire, en dépit de la solennité. Jusqu'à sa mort, Convers se plut à rappeler cet à-propos dont il était fier.

UN INVITÉ

Dans les salons officiels, le dernier mot en date est celui que le chroniqueur de l'*International* prétend avoir recueilli pendant l'hiver de 1866 :

Mme ***, adorablement jolie, mais très-connue pour les audaces *benoîtonnes* de son

langage, est au milieu du grand salon. Toilette splendide : quelques centimètres de corsage seulement & les plus admirables épaules. En revanche, un jupon avec une traîne qui n'en finit pas. Un monsieur marche sur la traîne.

« Fichu animal! dit la dame en se retournant.

— Ah! Madame, voilà un fichu qui serait mieux placé sur vos épaules que dans votre bouche. »

GENS DE GUERRE

BAYARD

Charles-Quint fait sommer la garnison de Mézières. Mais c'est Bayard qui commande, & le parlementaire de l'Empereur rapporte cette réponse :

« Le bayard de France ne craint pas le roussin d'Allemagne. »

Pour bien comprendre, il faut se rappeler qu'autrefois, on appelait *bayard* un *cheval bai*-brun, & *roussin* un alezan. Pensons

ensuite à la couleur de la barbe de Charles-Quint, qui tirait sur le roux, & ce fier calembour aura reconquis ses beautés primitives.

En jouant ainsi sur son nom, le *chevalier sans peur & sans reproche* ne se permettait qu'une allusion populaire. Les Espagnols, qui connaissaient sa bravoure & qui affectaient de mépriser les troupes suisses & grisonnes au service de François Ier, faisaient alors courir ce dicton :

« En France, il y a beaucoup de grisons, mais peu de bayards. »

Historiette rapportée pour la première fois par Gilles Corrozet, un anecdotier du seizième siècle.

CRÉQUY

Il allait assiéger Gavi, forteresse génoise.

Un pessimiste lui représente la force d'une ville que l'empereur Barberousse lui-même n'avait pu prendre.

« Eh bien! murmure-t-il en caressant sa moustache, — ce que Barberousse ne put, Barbegrise le pourra. »

Et il emporte la place.

LE DUC D'ÉPERNON

Après la prise de Brignoles, un paysan provençal fait sauter le duc d'Épernon, en plaçant deux longs sacs de poudre (appelés *saucisses*) sous sa salle à manger.

Le duc est blessé avec ses convives, mais il s'en console par cette plaisanterie sur l'explosion qui avait eu lieu un samedi :

« J'étais trop bon chrétien pour manger des saucisses un jour maigre. »

LE PRINCE DE CONDÉ

Lors des premiers troubles de 1562, une entrevue de la reine mère & du prince de Condé a lieu près de Beaugency.

Catherine de Médicis sourit en voyant es casaques blanches que portent les cavaliers du prince et lui demande d'un air moqueur :

« Eh ! pourquoi tous ces meuniers ?

— Pour charger vos ânes, Madame. »

LA MEILLERAYE

Même avant l'Empire, plus d'un guerrier a cru avoir le bâton de maréchal dans sa giberne. Un gentilhomme breton le faisait ainsi sentir au brave La Meilleraye :

« Sachez, Monsieur, que si je ne suis

pas maréchal de France, je suis du bois dont on les fait.

— Vous avez raison, repart froidement le maréchal, &, quand on en fera de bois, vous y pourrez prétendre. »

TOIRAS

Un officier lui demande la permission d'aller voir son père agonisant. Comme c'était la veille d'un combat, le maréchal de Toiras soupçonne quelque prétexte, & lui dit :

« Allez, Monsieur, allez! Je vois que vous connaissez le commandement : *Père et mère honoreras, afin que tu vives longuement.*

Voici la contre-partie du mot de M. de Toiras.

A la fin de la campagne de 1761, où commandaient MM. de Fougère & de La Luzerne, un garde-du-corps, que des affaires instantes appelaient dans sa province, vint leur présenter sa démission.

Celle-ci est acceptée, mais les deux généraux le raillent en disant d'un air incrédule :

« Quoi ! Monsieur, vous quittez le service pour aller planter des choux ?

— Oui, Messieurs, répond le futur soldat laboureur, — je vais bêcher mon jardin, & je n'y laisserai venir ni luzerne ni fougère. »

LE DUC DE LA FERTÉ

Pendant la première guerre de Savoie, où le duc de La Ferté servait sous Catinat en qualité de lieutenant général, on buvait

de fort mauvais vin. Cependant, le duc ne laissait pas d'en boire tous les jours un peu plus que de raison. — Quelqu'un lui en témoignant un jour son étonnement :

« Que voulez-vous? répondit-il... Il faut aimer ses amis avec leurs défauts. ».

LUXEMBOURG

Sa bravoure fit dire à un général ennemi ; — « Je ne pourrai donc jamais battre ce maudit bossu! »

Sur quoi Luxembourg fit une réflexion restée célèbre :

« Bossu! qu'en sait-il? il ne m'a jamais vu par derrière. »

Fils posthume de Bouteville, qui avait été décapité comme duelliste, il définissait ainsi le duel.

« *A point d'honneur, point d'honneur.* »

... Pour dire que l'honneur n'est point intéressé à ce qu'on nomme vulgairement point d'honneur.

VILLARS

C'était en 1719, au beau temps du boursicotage de la rue Quincampoix & de la banque de Law.

« Eh bien! Maréchal, demandait un courtisan agioteur, tenez-vous en réserve beaucoup d'actions?

— Dans l'histoire, oui, Monsieur! répond solennellement Villars. »

Bonne leçon, & bien placée, d'ailleurs, dans la bouche du capitaine qui avait sauvé la France à Denain.

NOAILLES

L'hydropisie dont souffrait le maréchal de Saxe ne l'empêcha point de se faire porter en litière sur le champ de bataille de Fontenoy. Comme il paraissait mieux se porter un peu après, Louis XV lui en fit compliment :

« Monsieur le maréchal, vous regagnez la santé en gagnant des batailles. Le gonflement de vos membres semble moins grand.

— Il est vrai, fit observer le maréchal de Noailles, que M. le maréchal de Saxe est le premier homme du monde que la victoire n'ait pas enflé. »

LE MAJOR D'ARLANDES

Se risque l'un des premiers dans une

montgolfière. C'était une grande hardiesse alors. Louis XVI lui reproche amicalement de courir des chances fâcheuses pour son avenir.

« Votre Majesté daignera me pardonner, fait le spirituel officier, — mais son ministre de la guerre m'a fait tant de promesses en l'air, que j'ai pris la résolution de les aller chercher. »

LE PRINCE EUGÈNE

Écoutait volontiers les conversations des soldats. Un soir de 1806, il s'arrête près de la fenêtre d'un corps de garde des Tuileries & recueille le dialogue suivant :

« Le prince Eugène se marie.

— Ah! & qui épouse-t-il?

— Une princesse de Bavière.

— Allons! En voilà une qui n'est pas malheureuse.

— Oui, elle aura un bel homme.

— C'est dommage qu'il n'ait plus de dents.

— Bah! Est-ce qu'on a besoin de dents pour prendre une bavaroise! »

BUGEAUD

Un pompier de Lyon faisait de la propagande en un jour d'émeute. Il est remarqué par le maréchal Bugeaud, qui le contraint à la retraite avec cette apostrophe :

« Tu es chargé d'éteindre le feu, & non de l'allumer... Fais ton métier ou je ferai mon devoir. »

MEDECINS

COITIER

Le médecin de Louis XI, s'était fait bâtir un hôtel rue Saint-André-des-Arts. Au-dessus de la porte, un abricotier sculpté avait la mission d'annoncer à ceux qui ne savaient pas lire, — l'*abri Coitier.*

GUY PATIN

« On peut le tailler, — il en a bien taillé

assez d'autres, » — écrivait-il au sujet de la maladie calculeuse qui retint Mazarin à Metz. — On sait que la taille était jadis un impôt foncier.

Ce cruel jeu de mots est une revanche du : — « Ils chantent, donc ils payeront, » — attribué au cardinal Mazarin, parlant du peuple qu'il écrasait de contributions nouvelles.

A propos de *taille*, je ne saurais laisser en oubli la belle harangue faite à certaine princesse du sang passant par une ville de province. Tous les Corps l'allèrent complimenter &, entre autres, celui de l'Élection, qui ne se composait que de trois Élus (on appelait ainsi les magistrats chargés de répartir la Taille). Voici comment leur chef s'exprima :

« Madame, nous représentons en ce moment la preuve sensible de cette sainte

vérité : Beaucoup d'appelés & peu d'élus. — Néanmoins, des absences regrettables ne nous empêcheront pas de faire honneur aux devoirs de notre charge qui nous permettent de prononcer sur le fait des tailles, & nous certifierons à tous que la vôtre est accomplie. »

Double calembour qui dut avoir grand succès au temps où les mots de *taille* et d'*élus*, avaient cours.

Mais revenons au caustique Guy-Patin, & racontons comment son confrère le médecin Renaudot, fondateur de la *Gazette de France* (1631), avait un nez court qui lui valut cette autre saillie, après la perte d'un procès :

« Monsieur, vous avez joué à qui perd gagne; car vous êtes entré camus à l'audience, & vous en sortez avec un pied de nez. »

LA MARTINIÈRE

« Il me paraît être temps que j'enraye,— disait Louis XV à son chirurgien La Martinière :
— Votre Majesté ferait mieux de dételer. »

UN DOCTEUR DAUPHINOIS

En 1784, des commissaires royaux condamnent le magnétisme. Un médecin dauphinois rime, pour la circonstance, une épigramme dont voici la fin :

Si quelque esprit original
Persiste encor dans son délire,
Il sera permis de lui dire :
Crois au magnétisme... animal!

LE DOCTEUR LENOIR

Malgaigne, qui nazillait quelque peu,

finissait un discours à l'Académie de médecine.

« Quel talent! disait un de ses admirateurs. Quelle profondeur! Et quelle variété d'aperçus. Comme il sait parler de tout!

— Vous trouvez? interrompt le chirurgien Lenoir... Pour moi, je ne l'entends jamais parler que du nez. »

AU PALAIS

LE PRÉSIDENT DE HARLAY

Un fils de financier, récemment prom conseiller au parlement de Paris, fut visiter M. de Harlay, le premier président. Comme il portait sa robe de mauvaise grâce & qu'il s'y embarrassa même de telle manière qu'il pensa tomber, il le pria de l'excuser sur ce qu'il n'était pas encore accoutumé à ce *harnois*-là.

« — Monsieur, repartit M. de Harlay

vous vous y accoutumerez. Il y a des gen pour qui c'est un harnois durant toute leur vie. »

On ne pouvait mieux délivrer un brevet d'animal à cet impertinent.

Mtre CLAUDE GAUTIER

Plaidant en 1650 contre un sieur Hyver, qui contrariait les inclinations matrimoniales de sa pupille, cet avocat ne put résister au plaisir de débuter par cette équivoque :

« Le voilà, ce grand Hyver qui gela le feu le plus légitime, etc. »

On ne dit pas si elle parut de saison à la gravité de la cour.

PATRU

Patru l'avocat, l'académicien, Patru l'in-

crédule, va mourir. Bossuet lui-même se rend à son chevet pour dire :

« Monsieur, songez à détromper le public par des discours sincèrement religieux. On vous a regardé jusqu'ici comme un esprit fort.

— Il est plus à propos que je me taise : on ne parle dans ces derniers moments que par faiblesse. »

La réputation de rigidité de Patru était si bien établie que Boileau disait à Racine, lorsque les critiques de celui-ci lui paraissaient excessives : *Ne sis patru mihi!* — au lieu de *patruus.*

M. DE NOVION

On demandait l'opinion du président de Novion sur la légitimation des enfants que Louis XIV avait eus de ses maîtresses (1711) :

« A mon avis, dit-il, Louis XIV aurait dû faire des princes avec la Reine et non avec du parchemin. »

LA CHALOTAIS

Un seul mot de ce président au parlement de Rennes aurait suffi pour causer les troubles de Bretagne & la suppression des parlements. Comme on affirmait que le duc d'Aiguillon s'était couvert de gloire au combat de Saint-Cast (1758) :

« Dites plutôt qu'il s'est couvert de farine, » — repartit La Chalotais, faisant allusion à d'autres récits qui accusaient le duc de s'être caché dans un moulin pendant l'action.

L'AVOCAT COQUELET

Invité à souper par une dame peu ferrée

sur l'orthographe (péché bien répandu alors), — il s'empare de chaque plat, & découpe les portions sans vouloir prendre la sienne.

« Pourquoi cette rage de couper toujours & de ne manger point? » demande-t-on.

— Ne suis-je pas ici, Madame, au seul titre d'écuyer tranchant? »

Et Coquelet présente son billet d'invitation qui portait : *je vous veux à couper pour demain.*

Certains historiens veulent que la dame se soit écriée :

« Tiens, c'est vrai, il y a *couper :* j'ai oublié la cédille. »

Coquelet était un contemporain & un ennemi de Linguet qu'il déchira dans cette charade.

Mon premier sert à pendre, (Lin)
Mon second mène pendre, (Guet)
Et mon tout est à pendre. (Linguet)

LE PRÉSIDENT SÉGUIER

Pour être complet, il faut rappeler sa réponse à l'insinuation de retirer le nom du duc d'Angoulême du dossier de la procédure Ouvrard :

« La cour rend des arrêts & non des services. »

Parmi cent autres mots du même, on peut distinguer aussi ce conseil à un avoué sollicitant un *défaut* pour son confrère absent.

« Maître D..., ne vous chargez donc point des défauts d'autrui. Vous avez assez des vôtres. »

DUPIN

Dupin ne marcha point toujours du même

pas politique que M. Thiers. C'est dans une discussion entamée à ce sujet qu'on lui prêta cette pointe :

« Arrive ce qu'on voudra! je me moque du tiers... & du quart. »

BERRYER

Comme on le félicitait sur le succès de sa candidature académique :

« Oh! mon Dieu, fait le grand avocat, ces messieurs n'ont pas été exigeants... Je n'ai eu qu'à *parler*. »

A côté de cette fine allusion, plaçons une réplique terrible.

Un transfuge du parti légitimiste sollicitait une place importante. Craignant les épigrammes, il allait répétant :

« On assure qu'il est question de moi

pour certaine place... A bien prendre, une acceptation ne serait de ma part qu'un sacrifice à la bonne cause. Ne serais-je pas un jour plus à même d'assurer le triomphe de la légitimité, de lui préparer en quelque sorte un lit...

— Dans lequel il ne manquera point de paillasse, » — ajoute Berryer.

GENS D'ÉGLISE

Les calembours cléricaux ne sont ni les moins nombreux, ni les moins remarquables. Beaucoup d'entre eux ne sont pas français; mais où parlerait-on latin, si ce n'est dans l'Église?

L'ABBÉ BAIGNES

« Il faut céder votre bénéfice, lui disait Louis XI.

« Ah ! Sire, fait l'abbé subtil, j'ai mi quarante ans pour arriver aux deux premières lettres de l'alphabet, A, B... Laissez-moi du temps pour apprendre les deux suivantes, C, D. »

UN ÉVÊQUE DE METZ

Il croyait avoir à se plaindre d'un juge nommé Hannequin. Pour toute représaille, il avait latinisé son nom, & l'appelait *Asinus Quintus*.

DANÈS

L'évêque de Verdun dénonçait au concile de Trente certains abus de la chancellerie romaine.

Un prélat italien l'arrête par cette interruption moqueuse : *Gallus cantat!*

« *Utinàm ad hujus galli cantum excitaretur Petrus,* » réplique Danès, l'ambassadeur de France, en retournant contre son auteur cette équivoque inconvenante (*).

Pallavicino, l'historien du concile, avoue que ce jeu de mot hâta l'adoption de certaines réformes.

Récemment, Dupin a fait en plein Sénat un rappel opportun de la phrase de Danès. Celui-ci fut évêque de Lavaur.

PRÉDICATEURS

Un prédicateur de la Ligue avait pris ces mots pour texte d'un sermon contre Henri de Bourbon.

Eripe nos, Domine, à luto (Tirez-nous, Seigneur, de la bourbe)... qu'il traduisait ainsi:

(*) Le coq (le Gaulois) chante — Fasse le Ciel que ce coq (ce Gaulois) chantant réveille St-Pierre (le Pape).

« Seigneur, débourbonnez-nous! »

Un autre, ayant pris à partie les imperfections féminines, disait : « la femme est nommée en latin *mulier*, parce qu'elle est *mule hier*, mule aujourd'hui, & mule *in æternum*.

L'ÉVÊQUE DU PUY

Qui est de la maison de Béthune, a un très-grand nez. Un jour, le duc de Roquelaure, qui n'en a presque point, plaisantait fort sur le nez de cet évêque. Enfin, le prélat s'en lassant :

« Hé! Monsieur, lui dit-il, laissez mon nez! Croyez-vous qu'il ait été fait aux dépens du vôtre? »

(Extrait des *Souvenirs* de Bouhier.)

LE CARDINAL DE BOUILLON

En le disgrâciant, le Roi lui envoya demander le cordon bleu. Le cardinal esquive la dégradation par cet à-propos sacré :

« *Ne projicias me à facie tua et spiritum tuum ne auferas à me.* »

(Ne me rejetez pas loin de votre présence & ne m'ôtez pas votre esprit.)

RICHELIEU

Ce grand politique ne dédaigna point le jeu de mots. J'ai cité sa réponse au duc d'Epernon. En voici deux autres.

Un courtisan sollicitait fort pour être d'une promotion faite en 1631, dans l'ordre du Saint-Esprit. Richelieu l'éconduit en ces termes :

« Vraiment, Monsieur, je m'étonne que, n'ayant servi ni le père ni le fils, vous prétendiez au Saint-Esprit. »

L'impétrant ne pouvait faire valoir aucun service de guerre ni sous Henri IV, ni sous Louis XIII.

Lorsque l'abbé Godeau présenta sa paraphrase du cantique *Benedicite omnia opera Domini*, le ministre lui dit d'un ton gracieux : — « Monsieur l'abbé, vous me donnez le *Benedicite*, & moi je vous donnerai *Grasse*. »

L'évêché de Grasse lui fut en effet conféré quelques jours après.

LE PÈRE MÉNÉTRIER

Un admirateur lui dédia cet anagramme :

CLAUDE MÉNÉTRIER MIRACLE DE NATURE

Anagramme mérité par la mémoire prodigieuse du bon Père. Passant à Lyon, Christine de Suède avait fait prononcer devant lui trois cents mot hétéroclites qu'il répéta ensuite dans le même ordre & tels qu'ils étaient inscrits sur une liste dressée tout exprès. Toutefois une faculté aussi effrayante n'empêchait pas le Père Ménétrier d'avoir de l'esprit, car il répondit à l'anagrammatiste :

> Je ne prends pas pour un oracle
> Ce que mon nom vous a fait prononcer,
> Puisque pour en faire un miracle,
> Il a fallu le renverser.

L'ÉVÊQUE DE BELLEY

Bonnes ou mauvaises, il fallait des allusions à M. Camus, évêque de Belley. Il ne se refusa jamais le plaisir de commettre un jeu de mots. Afin de n'être pas suspect,

laissons parler, pour tout ce qui regarde ce prélat, l'abbé Raynal, auteur des *Anecdotes littéraires* :

M. de Belley, prêchant la Passion à Saint-Jean-en-Grève, devant Gaston d'Orléans, s'aperçut que ce prince était placé entre M. de Mercy, & M. Bullion, intendants des finances. Il en prit texte pour faire cette apostrophe au Sauveur Crucifié :

« Ah ! Seigneur, quand je vous vois entre deux larrons, etc., etc. »

On rit malicieusement dans l'assemblée & Gaston, qui dormait, se réveille en sursaut, pour demander de quoi il s'agit.

« Ne vous inquiétez pas, lui dit M. de Bullion en lui montrant M. de Mercy, — c'est à nous deux qu'on parle. »

Il paraît que nos anciens financiers étaient philosophes.

M. de Belley n'était pas l'ami des moines.

Dans un sermon fait aux Cordeliers le jour de Saint-François :

« Mes Pères, leur disait-il, admirez la grandeur de votre saint : ses miracles passent ceux du Fils de Dieu. Jésus-Christ avec cinq pains & trois poissons ne nourrit que cinq mille hommes une fois en sa vie ; & saint François avec une aune de toile nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéants. »

On sait que les Cordeliers portaient besace.

Une autre fois, prêchant contre la vénalité des offices, dans l'assemblée des trois États du royaume, M. de Belley parla ainsi :

« Qu'eussent dit nos pères de voir passer les offices de judicature à des femmes & à des enfants au berceau ? Que reste-t-il à faire

de plus, sinon, comme cet empereur ancien, d'admettre des chevaux au Sénat?...Et pourquoi non? puisque tant d'ânes y ont entré.»

Il refusa deux évêchés considérables (Arras & Amiens), disant au cardinal de Richelieu : — « La petite femme que j'ai épousée *belle est* assez pour un Camus. »

Avant de commencer un sermon à Notre-Dame, il fit cette autre allusion plus spirituelle aux grandes dotations exigées par certaines communautés religieuses :

« Messieurs, on recommande à vos charités une jeune demoiselle qui n'a pas assez de bien pour faire vœu de pauvreté. »

UN ABBÉ

Sollicitait un bénéfice. Le Père La Chaise,

duquel cette grâce dépendait, l'exhorte à la patience : — « Votre heure n'est pas encore venue.

— Elle peut venir à votre volonté, réplique l'abbé, puisque vous gouvernez le soleil. »

On sait que le soleil était l'emblème de Louis XIV, dont le Père La Chaise était confesseur.

L'ABBÉ DE BUSSY

L'évêque de Chalon-sur-Saône, fils de Félix, premier chirurgien du Roi, était de l'Assemblée du clergé de 1700, où fut réglé le don au Roi. Comme il ne cessa de répéter qu'il fallait que le clergé se saignât pour le service du Roi, l'abbé de Bussy-Rabutin, s'écria tout d'un coup fort plaisamment.

« Hé ! monseigneur, aurez-vous toujours la lancette à la main ? »

UN ÉVÊQUE D'AGDE

Voulant changer de diocèse, il fit connaître son désir au Roi par ces trois phrases auxquelles on ne peut refuser le mérite de la concision :

Sire,
Je suis né gueux,
J'ai vécu gueux,
Je veux Péri-gueux.

J'ai trouvé cet à peu-près pour la première fois, dans *Le cochon mitré à la rose*, 1689, in-12.

UN ABBÉ

A la première représentation du *Brutus*

de Voltaire, un abbé, placé sur le devant d'une loge, est apostrophé par les cris de : *à bas la calotte!*

Impatienté, il prend sa calotte & la jette avec cette réprimande :

« Tiens, parterre ! tu méritais bien de la recevoir. »

M. LE GALLICK

« Le lendemain de la mort de Louis XV (1774), on disait devant M. Le Gallick, supérieur de Saint-Sulpice, que le Roi était mort de la petite vérole.

« Il n'y a rien de petit chez les grands, » répliqua-t-il. Le mot est piquant, mais il n'était pas juste, car la petite vérole était bien le mal dont mourut Louis XV.

Un peu après, M. Le Gallick se vit obliger de donner sa démission, & de se retirer à Issy.

M. DE LA MOTTE

Cet évêque d'Amiens se trouvait fort embarrassé de placer à sa table quatre dames de la cour (Mmes d'Havré, de Noailles, d'Esserlaux & de ***). Il tranche la question de préséance par cette excuse originale :

« Quand j'ai un quatorze de dames, je ne puis me résoudre à en écarter aucune. Voyez donc, Mesdames, à vous placer vous-mêmes. »

Un barbier maladroit lui avait écorché le menton. Il s'en allait confus, lorsque M. d'Amiens s'aperçoit de l'accident & le fait rappeler :

« Mon ami, dit-il en lui mettant une nouvelle pièce de monnaie dans la main, je vous ai payé pour la barbe, — voici pour la saignée. »

h.

Le barbier s'excuse sur ce que le rasoir a rencontré un bouton.

« J'entends, j'entends, achève l'impitoyable évêque, vous n'avez pas voulu que le bouton fût sans boutonnière. »

M. DE LA FERRONAYS

Il s'était retiré en Suisse pendant notre première révolution. Son tailleur lui apporte un jour une culotte qu'il ne peut boutonner.

« Elle est, je dois l'avouer, dit-il, trop petite pour le derrière de Votre Grandeur.

— Dites plutôt pour la grandeur de mon derrière! fait le prélat, souriant de formules cérémonieuses qui cadraient mal avec la modestie de sa situation.

LE CURÉ LANGUET

Le prophète Élie passe pour être le fondateur des Carmes. Ayant appris qu'un marquis de sa paroisse avait légué sa fortune à un couvent de cet ordre, Languet, curé de Saint-Sulpice, court exposer les besoins de ses pauvres & fait changer à leur profit les dispositions du testateur. A peine se retirait-il avec les notaires, qu'il rencontre à la porte le prieur & le sous-prieur des Carmes.

On fait mutuellement assaut de politesse pour se céder le pas. Après force révérences, M. Languet finit par dire :

« Mes Pères, c'est à vous de passer. Vous êtes de l'Ancien Testament, & je suis du Nouveau.

Sa figure ingrate lui valait de mauvaises plaisanteries dans le café où il déjeûnait tous les matins. La limonadière avait fini par faire chorus avec les railleurs en criant dès son apparition.

« Voici M. l'abbé! Versez du café au laid! »

Le pauvre abbé finit par s'apercevoir du manége. Allant un jour régler au comptoir, il se vengea par cette douce & triste riposte :

« Vous avez, Madame, d'excellent café, mais je crains que vous n'ayez point de bon *thé.*

Donné pour la première fois dans un petit opuscule de Barba (*Des Calembours comme s'il en pleuvait,* 1800), ce mot fut attribué plus tard à Kératry.

UN CURÉ DE VILLAGE

On prétend que, pendant la campagne de France, l'Empereur vint à coucher dans un presbytère de village.

Le lendemain matin, il hume certain parfum de moka torréfié, & arrive droit au pasteur, qui tournait avec méthode un brûle-café.

« Ah! je vous y prends, monsieur le curé! vous êtes en contravention.

— Pardon, Sire, fait le curé sans interrompre la manœuvre. — Je suis, au contraire, les instructions de Votre Majesté... Je brûle les denrées coloniales.

UN ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Je ne me rappelle plus son nom, mais on

m'assure qu'il a un grand esprit, & qu'il est notre contemporain.

Le mot dont je veux parler remonte à sa première jeunesse, à son temps de séminaire. On parlait de calembours devant lui, & quelqu'un insistait sur la difficulté de les réussir.

« Puérilité que tout cela ! dit le futur évêque... Tenez ! ouvrons ce Bossuet... J'offre de commettre trente calembours sur la première page venue... »

La gageure est acceptée ; le livre, ouvert ; la page, attaquée. Avec la dernière ligne, arrive le vingt-neuvième jeu de mots. On triomphe, car le moyen de faire le trentième sans entamer la première ligne du verso ?...

Mais on avait compté sans la présence d'esprit du parieur, qui tourne la page à moitié, disant, avec un feint dépit :

« Fatal *revers !* »

GENS DE LETTRES

MONTMAUR

Un savant aussi enclin au parasitisme qu'à la médisance. Aussi l'accusait-on de... n'ouvrir jamais la bouche qu'aux dépens d'autrui.

Équivoque sanglante, que Montmaur relevait gaiement en répétant à ses hôtes de chaque jour : — « Fournissez les viandes et le vin !... je me charge du sel. »

Il est vrai que le sel ne lui faisait jamais faute. On envoie à son adresse un pamphlet fait contre lui par un rimailleur surnommé Pégase. Il se contente de renvoyer son exemplaire aux Pithou, de Troyes, qui avaient agréé la dédicace du livre. Seulement, il écrit sur la première page cet à-propos Virgilien : *Equo ne credite, Teucri.*

Ce qui peut se traduire par : *Gens de Troyes, ne croyez pas ce cheval.*

L'histoire ne dit pas si Pégase fut content de voir ainsi rogner ses ailes.

Puis, c'est le tour du *Perroquet,* autre satire dirigée par Ménage contre Montmaur. Comme on en faisait l'éloge tout exprès pour vexer celui-ci, il dérouta les plaisanteries en se rangeant ainsi à leur avis : « Vous avez bien raison de louer Ménage : Un grand parleur tel que lui devait faire un excellent perroquet. »

On s'entend pour persiffler Montmaur en une maison où il était attendu pour dîner. A peine a-t-il paru, qu'un convive (avocat et fils d'huissier) crie : « Guerre ! guerre !... »

Et Montmaur de crier plus fort que lui : « Vous dégénérez, Monsieur, car votre père n'a jamais dit que : « Paix ! paix ! »

A un autre repas, chez le chancelier Séguier, ses ennemis passent des paroles aux actes. Un valet insolent répand tout le jus d'un potage sur l'habit de Montmaur, qui en appelle à l'amphitryon par ces quatre mots du Palais : — ***Summum jus, summa injuria.***

BOISROBERT

Le seul courtisan qui ait eu le secret d'amuser Richelieu. N'avait-il pas fait jouer la parodie du *Cid* tout exprès pour contenter

les petites jalousies de l'auteur de *Mirame!* Entre autres belles choses, on y lisait ceci:

Don Diègue : Rodrigue, as-tu du cœur?

Rodrigue : *Je n'ai que du carreau.*

Et le cardinal était ravi.

Aussi, le médecin de Son Éminence, Citois, avait-il coutume de dire, aux jours de maladies :

« Mes drogues seront inutiles, si vous n'y mêlez un peu de Boisrobert. »

Plus tard, à la disgrâce du favori, ce fut le même Citois qui, cédant aux secrètes instances de l'Académie, mit au bas d'une ordonnance : *Recipe Boisrobert.* — La prescription réussit.

BAUTRU

Il montait l'escalier du Louvre, en compagnie d'un courtisan dont la bouche sen-

tait très-mauvais. Cet homme étant arrivé fort essoufflé au dernier degré :

« Ouais ! dit-il, je perds l'haleine. »

— Ah ! Monsieur, répartit Bautru, — quel bonheur pour vos amis, si vous dites vrai ! »

Comme il passait devant une croix de cimetière, il leva son chapeau pour la saluer. Quelqu'un qui connaissait son peu de religion, lui en ayant marqué son étonnement :

« Que cela ne vous surprenne point, répondit Bautru, nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas. »

Mot mis, par beaucoup, sur le compte de Voltaire.

On doit à Bautru cette phrase prophétique sur Charles Ier, le Louis XVI anglais, que les concessions ne devaient pas sauver :

« C'est un veau qu'on mène de marché en marché, et qu'enfin on mènera à la boucherie. »

Mme DE LA SUZE

Les procès ne manquaient point à Henriette de Coligny, comtesse de La Suze, — un bas-bleu du dix-septième siècle, qui abjura sa religion pour ne voir, ni en ce monde, ni en l'autre, disait-elle, un mari effroyablement jaloux.

Un jour qu'elle plaidait contre la duchesse de Châtillon, les deux dames se rencontrent au Palais. M. de La Feuillade, cavalier servant de la duchesse, dit avec son ton gascon à Mme de La Suze, qui avait accepté le bras de Benserade : — « Vous avez la rime de votre côté, Madame... Et nous avons la raison.

— Eh bien! Monsieur, fait la dame, — ce n'est donc pas sans rime ni raison que nous allons plaider. »

BENSERADE

Corneille meurt dans la nuit du dernier jour de septembre 1684, juste à l'instant où l'Académie change de directeur trimestriel. De là, grande discussion entre le directeur sortant, l'abbé de Lavau, et le directeur entrant, Racine. C'est à qui aura, selon l'usage, le droit de diriger à ses frais le service de l'illustre tragique.

On décide en faveur de Lavau, ce qui vaut à Racine ce beau compliment de Benserade.

« Si quelqu'un de nous avait pu prétendre à l'honneur d'enterrer le défunt, c'est assurément vous, Monsieur. »

Sa causticité n'épargnait personne. M. de Mercœur était un bon seigneur qui ne s'était jamais piqué de science. Lorsqu'il fut fait cardinal, quelqu'un vint annoncer. — « Voilà M. de Mercœur au collége des cardinaux.

— Ce sera donc le premier où il soit jamais entré, » fit remarquer Benserade.

A dîner chez un évêque qui s'excusait de n'avoir point de marée :

« De quoi se mettre en peine ? murmura Benserade avec un coup d'œil à sa voisine, brune à menton estompé, n'aurons-nous pas toujours une barbue ? »

Il juge de la sorte une cantatrice dont l'haleine n'était pas irréprochable. — « Les paroles sont bonnes, mais l'air n'en vaut rien. »

TANNEGUI LE FÈVRE

Ce savant helléniste revenait de Paris, où Colbert avait en vain cherché à l'attirer. Mais son impatience de revoir une Mlle Liger qu'il aimait beaucoup, lui avait tout fait refuser. Le bateau sur lequel il prend passage manque de sombrer dans le Loiret. Une fois hors de danger, notre docte amoureux compose ce distique à sa mie :

Quid juvat haud periisse tuis, Ligerine, sub undis,
Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis?

(A quoi me sert, Loiret, de n'avoir point péri dans tes ondes, si ma flamme pour toi me consume, ô Ligérine?)

CHAPELAIN

Pour un motif peu délicat, l'avare Chape-

lain fit attendre longtemps son poëme de *La Pucelle*. M. de Longueville lui donnait une assez forte pension, afin que rien ne le détournât de l'achèvement de ce grand ouvrage, qui fit beaucoup plus de bruit, avant qu'après son apparition.

On en riait beaucoup & on disait : « *La Pucelle* n'est plus qu'une fille entretenue. »

LINIÈRES

Marolles lui disait : « Mes vers me coûtent peu.

— Ils vous coûtent ce qu'ils valent, réplique Linières. »

SAURIN

Jean-Baptiste Rousseau fut assez sot pour rougir de sa naissance. Croyant faire oublier

qu'il avait un père cordonnier, il avait pris le nom de Verniettes. Mais il avait compté sans Saurin.

Ce faiseur d'anagrammes se mit en campagne, et trouva, dans le nom d'emprunt, tous les éléments de l'arrêt destiné à en faire justice. De *Verniettes,* il eut le talent d'extraire trois mots vengeurs : — *Tu te renies.*

Les lettres U et V avaient alors même valeur.

Deux abbés, Fleury et Choisy, publient chacun une *Histoire Eclésiastique.* On place celle du premier bien au-dessus de la seconde en disant :

« Fleury s'est montré choisi dans son histoire, mais Choisy n'est que fleuri dans la sienne. »

BOILEAU

Son nom met en éveil la belle humeur du commandeur Forbin de Janson, vis-à-vis duquel il se trouve à dîner.

« Peut-on s'appeler Boileau ! s'écrie-t-il... Parlez-moi de Boivin. A la bonne heure ! voilà le nom que je prendrais, à votre place.

— Pensez plutôt à réformer Janson, monsieur le commandeur. A votre place, je troquerais ce nom-là contre celui de Jean-farine. La farine n'est-elle pas encore plus préférable au son que le vin ne l'est à l'eau ? »

SANTEUIL

Au bas de la statue de Louis XIV, sur la place des Victoires, se lisaient d'assez

mauvais vers dus à l'académicien Regnier Desmarais (on prononçait *Renier*).

Santeuil les critiquait ainsi : — « Ce sont des vers à renier. »

FURETIÈRE ET LA FONTAINE

Furetière avait reproché à La Fontaine de ne pas savoir distinguer le bois *en grume* et le bois *marmenteau*.

Le bruit ayant couru que Furetière avait essuyé une volée de coups de bâton, — on bâtonnait ferme alors, — La Fontaine lui envoya cette épigramme :

Toi, qui de tout as connaissance entière,
Ecoute, ami Furetière ;
Lorsque certaines gens,
Pour se venger de tes dits outrageants,
Frappaient sur toi, comme sur une enclume,
Avec un bois porté sous le manteau ;
Dis-moi si c'était bois en grume,
Ou si c'était bois marmenteau?

Le bois *en grume* est du bois de charpente débité avec son écorce ; le bois *marmenteau* est un bois de haute futaie, conservé pour la décoration d'une maison.

Furetière répliqua.

Dangereux inventeur de cent vilaines fables,
Sachez que pour livrer de médisants assauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé sur les faits véritables.
Çà ! disons-nous tous deux nos vérités :
Il est du bois de plus d'une manière :
Je n'ai jamais senti celui que vous citez ;
Notre ressemblance est entière,
Car vous ne sentez pas celui que vous portez.

Le dernier vers fait allusion aux galanteries de Mme de La-Fontaine, ajoute l'abbé Raynal, qui a donné tout ce débat dans ses *Anecdotes littéraires*.

LA MONNAYE

Ruiné par la banqueroute de Law, il se

voit réduit à vendre des médailles reçues en prix à l'Académie. Mais il n'en chante pas moins...

Ciel! faut-il perdre ainsi tout le fruit de mes vers!
Ce coup me perce les entrailles.
Et, pour d'assez belles médailles,
Il faut avouer, c'est un vilain revers.

Après ce quatrain, j'en pourrais donner mille. C'était le beau temps du genre qui est trop méconnu aujourd'hui. Voici quelques vers à l'appui de mon dire.

Sixain sur la grande édition illustrée des *Œuvres de Dorat :*

Lorsque j'admire ces estampes,
Ces vignettes, ces culs-de-lampes,
Je crois voir en toi, pauvre auteur,
(Pardonne à mon humeur trop franche!)
Un malheureux navigateur
Qui se sauve de planche en planche.

Quatrain sur le *Siége de Calais*, pièce qui avait fait la réputation de M. de Belloy :

Belloy nous donne un siége, il en mérite un autre :
Graves académiciens,
Faites-lui partager le vôtre,
Où tant de bonnes gens sont assis pour des riens.

Quatrain sur M. de Chastellux, auteur de la *Félicité publique*, nouvellement reçu à l'Académie :

A Chastellux la place académique ?
Qu'a-t-il donc fait ? — Un livre bien conçu.
— Vous l'appelez ? — *Félicité publique.*
— Le public fut heureux, car il n'en a rien su.

Quatrain sur une représentation de la tragédie de *Coriolan* par La Harpe, donnée au profit des pauvres :

Pour les pauvres, la Comédie
Donne une pure tragédie ;
C'est bien le cas, en vérité,
De l'applaudir par charité.

Le noël faisait concurrence au quatrain. En voici un sur le Voltaire de Pigalle; qu'on trouvait révoltant en 1773 et qu'on appelait *le squelette de M. de Voltaire* :

Voici l'auteur de l'*Ingénu*.
Monsieur Pigal nous l'offre nu.
Monsieur Fréron le drapera.
Alleluia, etc.

Fréron était le Veuillot du philosophe.

Quelquefois, on se contentait de deux vers, comme ceux-ci :

Chloé, belle et poëte, a deux petits travers :
Elle fait son visage et ne fait pas ses vers.

Chloé était la comtesse de Beauharnais, qui passait pour se farder outrageusement & pour faire travailler sous son nom des gens de lettres, auxquels elle accordait d'ailleurs la plus généreuse hospitalité.

Parmi ces derniers, on comptait Dorat, ce

qui fit dire à la mort du poëte, que la comtesse avait *perdu l'esprit*. — Encore un mot rajeuni bien des fois !

Plus heureux que Mme de Beauharnais, Le Franc de Pompignan ne vit lancer contre lui qu'un seul vers, — un vers terrible, écrit sur le titre d'une somptueuse édition in-quarto de ses *Poésies sacrées, Psaumes et Cantiques* :

Sacrés sont-ils, car personne n'y touche !

BRET

Un homme de qualité parlait devant lui des respects que lui rendaient ses vassaux : « Jamais, affirmait-il, il ne leur arrive de s'asseoir ou de se couvrir en ma présence. — Corbleu ! s'écria Bret enfonçant son chapeau et se jetant dans un fauteuil : — vos gens n'ont donc ni cul ni tête !

PIRON

Ses mots célèbres ne sauraient être cités tous ici. En voici toujours cinq ; ils ont leur mérite, sans être les meilleurs.

De son temps comme du nôtre, la salle des séances publiques se trouvait souvent trop petite. On faisait queue à la porte, et Piron, confondu parmi les simples mortels, ne se montrait pas des plus patients : — « Vraiment, murmurait-il, il est moins facile d'entrer ici que d'y être reçu. »

Propos piquant, mais sans valeur dans la bouche d'un candidat malheureux.

Il est classique, cet autre mot qu'il fit dans la cour du Louvre, devant la salle des séances de l'Académie : — « Ils sont là quarante, ayant de l'esprit comme quatre. »

Combien de fois aussi n'a-t-on pas cité sa réponse à un ami qui lui reprochait de s'être grisé un vendredi saint.

« Il est bien permis que l'humanité chancelle quand la divinité succombe. »

Un soir, Piron, qui était replet, suait à grosses gouttes au parterre de la Comédie. On en rit autour de lui, et les voisins annoncent que Piron cuit dans son jus.

« Ajoutez, crie-t-il, qu'il cuit entre deux plats. »

Un autre soir, il regardait, en se moquant, une femme galante. « M'avez-vous assez considérée ? fait-elle impatientée.

— Je vous regarde, Madame, mais je ne vous considère pas. »

Encore un mot rajeuni par les anecdotiers de notre temps. J'ai sous les yeux un

Dictionnaire amusant qui en fait honneur à Romieu.

VOLTAIRE

A l'exemple de beaucoup de gens d'esprit, il s'amusait des calembours les plus bêtes, tout en criant contre ceux qu'il ne commettait pas.

Après l'expulsion des jésuites, il avait recueilli à Ferney le père Adam, qui n'était pas le plus malin de la compagnie, et il en abusait pour le présenter à tout venant avec cette formule :

« Messieurs, voilà le père Adam. Inutile de vous avertir que ce n'est pas le premier homme du monde. »

C'est aussi à Ferney que se présenta la femme du fermier général Paulze, vive-

ment désireuse de voir le philosophe. Comme on fait difficulté de l'introduire, elle se fait annoncer comme la nièce du ministre Terrai. Voltaire, qui a celui-ci en horreur, résiste de plus belle, et charge le domestique de cette déclaration de guerre :

« Dites à cette dame qu'il est inutile de me voir, que je ne suis point beau, qu'il ne me reste plus qu'une dent, & que je la garde contre son oncle. »

Je prends le récit suivant dans les *Mémoires* dits de Bachaumont, à la date du 30 mars 1778.

« L'autre jour, Mme de la Villemenue, vieille coquette qui désire encore plaire, a voulu essayer ses charmes surannés sur le philosophe; elle s'est présentée à lui dans tout son étalage, & prenant occasion de quelque phrase galante qu'il lui disait, & de

quelques regards qu'il jetait en même temps sur sa gorge fort découverte : « Comment, « s'écria-t-elle, monsieur de Voltaire, est-ce « que vous songeriez encore à ces petits co- « quins-là ? — *Petits coquins*, reprend avec « vivacité le malin vieillard, *petits coquins*, « *Madame? ce sont bien de grands pen-* « *dards!* »

Il avait mandé à Mme de Maurepas que, à la chute du ministère Turgot, il entrerait dans les ordres et se ferait moine.

Dès le changement du ministre, cette dame le somme de tenir sa parole.

Voltaire s'en tire par ce calembour :

« J'ai déjà pris les ordres de Clugni. »

Clugni était à la fois le nom du ministre et de la maison mère des Bénédictins.

Enfin, qui ne connaît sa belle réponse aux

députés de l'Académie de Soissons qui qualifiaient leur compagnie de Fille aînée de l'Académie française?

« Oui, Messieurs, fille aînée, c'est-à-dire fille sage, fille honnête, et n'ayant jamais fait parler d'elle. »

Après tous les échantillons que j'ai donnés de son savoir-faire, on voit combien Voltaire avait mauvaise grâce en écrivant à Mme du Deffand contre le calembour :

« Madame, ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde. »

VOISENON

Il se présente un jour devant le prince de Conti. Celui-ci le reçoit mal et tourne brusquement le dos.

« Ah! Monseigneur, murmure l'abbé, que de bonté! Votre Altesse m'en voulait, di-

sait-on, mais je vois bien le contraire.

— Comment cela?

— On sait que Votre Altesse ne tourne jamais le dos à l'ennemi. »

BUFFON

A un dîner où brillait une dinde truffée, une vieille dame interroge M. de Buffon sur les lieux où croissent ces précieux tubercules:

« On les trouve à vos pieds, Madame. »

La dame ne comprend point d'abord; on lui explique qu'il se trouve des truffes au pied des charmes et le compliment l'enchante.

Mais ce n'était que la moitié de la vérité. La conversation continue et M. de Buffon démontre que le charme doit être vieux pour jouir du privilége.

On se figure la fureur de la voisine.

LINGUET

Cet avocat rageur a laissé deux à-propos qui donnent une haute idée de sa présence d'esprit, car ils se sont produits dans des circonstances sérieuses.

La première fois, c'était à la Bastille. A peine y faisait-il son entrée, qu'un personnage inconnu vient lui offrir ses services. « Qui êtes-vous ? demande Linguet. . .

— Je suis le barbier de la Bastille.

— Eh bien! il y a longtemps que vous auriez dû la raser. »

De nos jours, on a poussé l'audace jusqu'à mettre ce mot sur le compte de Proudhon, à Mazas.

La seconde fois, il s'agissait d'un autre genre de correction. Le maréchal duc de

Duras avait été persifflé par Linguet, et, pour toute réponse, il l'avait fait menacer du bâton qui servait alors de plume à certains grands seigneurs. Notre avocat se défend par une nouvelle plaisanterie :

« M. de Duras me bâtonner! Eh! tant mieux! je serai fort aise de lui voir faire usage de son bâton une fois dans sa vie. »

Grand fut le succès de cette allusion perfide aux titres militaires d'un maréchal très-peu guerrier.

DUCLOS ET BACHAUMONT

Deux plaisanteries d'athées moribonds ; elles sont fréquentes au dix-huitième siècle. — Je donne celles-ci sous la garantie de Grimm.

Comme le curé Chapeau pressait Duclos de ne pas quitter cette vie sans avoir recours

à son saint ministère, celui-ci répond avec sa brusquerie habituelle : — « Je suis bien venu au monde sans culotte, j'en puis bien partir sans chapeau. »

Toutefois, ce nom de Chapeau n'est pas inventé. C'est ce même Chapeau, grand partisan de l'archevêque Christophe de Beaumont, qui se tourna contre lui dès qu'il eut été investi d'une cure inamovible. Aussi, disait-on que Monseigneur de Paris avait perdu son chapeau.

Le dernier mot de Bachaumont — le rédacteur des *Mémoires* — est moins forcé que celui de Duclos. Au prêtre qui était venu lui offrir les consolations de l'Église, il se serait contenté de répondre : — « Je vous remercie, mais je ne me sens point affligé. »

SYLVAIN MARÉCHAL

« Otez ce mot de *boudoir*, » disait le censeur Crébillon fils, à Maréchal, l'auteur des *Odes érotiques*, qui répond :

« Où mettra-t-on votre *sopha* si vous ôtez mon *boudoir*. »

RIVAROL

En 1788, lorsqu'un exil à Villers-Cotterets semblait ranimer au bénéfice du duc d'Orléans la faveur populaire, Rivarol fit circuler ce mot assez fin : — « Malgré les lois de la perspective, le prince paraît s'agrandir en s'éloignant. »

Dans quel recueil n'a-t-on pas vu figurer sa fameuse repartie à Mme de Staël qui croyait

intriguer Rivarol dans un bal masqué. Sans chercher même à soulever le masque, il borne son examen à la chaussure & dit : — « Quel vilain piédestal ! »

Ne pas oublier que Mme de Staël posait et qu'on pronqnce *Stal* pour *Staël.*

MARTAINVILLE

Sa propagande anti-révolutionnaire le fit traduire en jugement. On veut qu'un calembour l'ait sauvé.

A l'appel du président : — « Approche, citoyen *de* Martainville. » — Il proteste ainsi :

« Mon nom est Martainville. Le citoyen président oublie qu'il est ici pour me raccourcir & non pour m'allonger. »

Le magistrat, piqué au jeu, aurait terminé le débat par cette réplique péremptoire : — « Eh bien ! qu'on l'élargisse ! »

Cette fois, Martainville se tint pour satisfait.

D'ARLINCOURT

Il joua sur les mots, hélas ! sans le vouloir, & il s'en trouva d'autant plus mal que la situation était grave. Il s'agissait de la première représentation d'une tragédie, — — *le Siége de Paris*, — jouée en 1827 au Théâtre-Français. Le parterre irrévérencieux saisit avec transport les allusions présentées par ces quatre vers :

— On m'appelle *à régner.*
— Mon père, en ma prison, *seul à manger m'apporte.*
— J'habite la montagne et *j'aime à la vallée.*
— Sur le sein de l'épouse, *il écrase l'époux !*

L'auteur du *Solitaire* ne s'en releva point.

Cependant Racine avait dit : « Prince,

que tardez-vous ? partez *en diligence* ! »
(Britannicus).

Et Corneille :

« Le *Hun* pique des *deux*....

« Il (Mérovée) arrive à Lutèce avec *cent mille Francs.* » (Attila.)

Et Victor Hugo devait dire :

« *Ce vieillard affaissé.* » (Les Burgraves.)

Et Ponsard :

« *Du pied de vos* dédains, mon orgueil se relève. » (Lucrèce.)

ANCELOT

Cultiva le calembour avec une certaine distinction. A preuve, ces quatre vers improvisés après la première représentation de *Léonidas* :

Puisse le chantre heureux des Grecs aux Thermopyles.
Quand, des auteurs le respectable agent,

De la recette encaissera l'argent.
Ne pas trouver de terme aux piles.

ALEXANDRE DUMAS

La garde nationale de Saint-Germain l'eut jadis pour commandant.

Dans une manœuvre, au lieu de dire à ses soldats : *Par quatre !* il commande de sa plus grosse voix : *En avant quatre !*

Personne ne bouge ; — il s'aperçoit de sa distraction & s'écrie gaîment : — « Comment ! Français, je commande : *en avant quatre*, & vous *balancez !...* »

Je dois celle-là à un historien du *Figaro*.

A un bal donné par M. de Villemessant, qui raconte le fait dans ses *Mémoires*, Alexandre Dumas fait un faux pas, & touche terre en valsant. La chute avait pour témoin

M. Paul Foucher, beau-frère de Victor Hugo, dont les *Burgraves* venaient de tomber avec éclat, au Théâtre-Français. M. Foucher court à Dumas en criant : « Vous tombez ?

— Oui... Mais pas comme les *Burgraves !* — je me relève, moi !... fait le valseur, tourbillonnant de plus belle. »

DUMAS FILS

Une actrice assistait à la première représentation de *Vert-Vert*, tenant un magnifique bouquet de roses & affichant un visage plus fleuri qu'elle ne l'eût voulu. M. Dumas fils improvise, *ex abrupto*, le quatrain suivant :

A Flore elle fait un larcin.
C'est un printemps en miniature ;
Elle a les roses dans la main
Et les boutons sur la figure.

Vers consignés dans les *Cancans* de 1852.

M. DE VILLEMESSANT

On doit à sa *Chronique de Paris* cette fameuse définition de la République au point de vue de la numismatique.

« Lorsqu'un écu, frappé au coin de la République de Février, tombera dans les mains de quelque Raoul-Rochette futur, voici ce que ce savant lira à nos arrière-neveux :

« (Face). — Je ne vois que détresse (*des tresses*) partout. Où dîner (*Oudiné*) sous la République? — A la BELLE ÉTOILE !

« (Revers). — LIBERTÉ, — *point*. ÉGALITÉ, — *point*. FRATERNITÉ, — *point*. »

Pour faire comprendre cette double pointe, il faut ajouter qu'elle était ornée de deux vignettes représentant :

1° Le revers d'une pièce de cinq francs de 1849, portant pour légende les mots : *Liberté. Egalité. Fraternité.* séparés chacun par un *point*.

2° La face de la République, représentée par une femme à chignon *tressé*, avec *étoile* planant sur la tête. Tout au bas, était la signature du graveur *Oudiné*.

Lorsque l'effigie de la République fut remplacée par celle du Président *Louis-Napoléon*, M. de Villemessant fit cet autre jeu de mots, réellement prophétique : — « C'est un empereur sur-numéraire. »

PRIVAT D'ANGLEMONT

Si j'en crois ses historiens, il aurait cherché dans le calembour un dédommagement des jouissances gastronomiques refusées souvent, hélas ! à ses appétits.

De la brasserie de la rue des Martyrs, il entend crier un jour : *aux bottes d'asperges !* C'était la première fois de l'année. Transporté, il s'élance & confère avec le marchand : — Combien celle-ci ?

— Quatre francs.

— Quatre francs la botte ! Il y a donc un éperon d'or après ? »

AU THÉATRE

MOLIÈRE

A l'apparition du *Tartufe* (1667), les dévots poussent les hauts cris & le Parlement prohibe la pièce. La défense arrive à l'instant où allait commencer la seconde représentation. Molière paraît & s'adresse à l'assemblée :

« Messieurs, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le *Tartufe*,

mais M. le premier Président ne veut pas qu'on le joue. »

Racine aima la Champmêlé jusqu'au moment où Clermont-Tonnerre le supplanta, ce qui fit dire à la Comédie : — « *Le Tonnerre a déraciné Champmêlé.* »

C'était au talent de la Champmêlé & de Baron que Brueys rendait justice par cet éloge. — « Ils ont fait passer plus de mauvaises pièces que tous les faux monnayeurs du royaume. »

ARLEQUIN

Voici ce que raconte sur ce fameux artiste le *Journal de Paris* du 10 mai 1777, date bien postérieure au fait dont il est question :

« Le président de Harlay avait fait con-

k

naissance, dans une promenade, avec un étranger si spirituel, qu'il l'invita à dîner & le présenta à toute sa société. Tout le monde en fut charmé. Impatient de ne pouvoir répondre aux interrogations de chaque convive sur le compte de l'étranger, M. de Harlay le conduit dans son cabinet & demande à qui il a l'honneur de parler.

« Je suis votre parent, Monseigneur, lui dit l'inconnu.

— Mon parent !

— Oui, & voici comment : Feu messire de Harlay, votre aïeul, était premier du nom. De lui naquit messire de Harlay second, votre grand-père ; monsieur votre père était Harlay quatre, & moi, dit-il, en se jetant à ses pieds, je suis *Arlequin*, qui vous demande pardon de son effronterie. »

Il va sans dire que le Président lui accorda sa protection. Comme on l'a vu ici, M. de

Harlay était homme à entendre la plaisanterie.

L'ABBÉ PELLEGRIN

Sa carrière dramatique fut peu heureuse. Non-seulement ses pièces ne l'enrichirent pas, mais plusieurs lui valurent des avanies.

La première fois qu'on prononça ce vers de son opéra de *Loth :* — L'amour a vaincu Loth. — Un plaisant poursuivit sur le même ton : « Il devrait bien en donner une à l'auteur. »

L'ancien parterre était coutumier de ces à-propos. Il suffira de rappeler la scène où la Lecouvreur disait à Mithridate, représenté par son camarade Beaubourg, qui était fort laid :

« Ah ! seigneur, vous changez de visage. »

« Laissez-le donc faire ! » — criait-on dans la salle.

POISSON

Il allait mourir, ce vieux comédien. Arrive le prêtre avec les saintes huiles :

« Ah ! monsieur le curé, remportez votre huile, je suis frit. »

Je donne cette *gaieté* sous toutes réserves & je ne sais à quelle source l'*Encyclopédiana* l'a puisée.

Un délégué de la Comédie-Française priait M. de Villars de supprimer les entrées gratuites des pages à la salle de Versailles.

« Bah ! disait Villars, ils sont si jeunes... Ça ne tient pas de place.

— J'en demande pardon à Monseigneur, mais, il le sait, plusieurs pages font un volume. »

Chassé, chanteur fort renommé au dernier siècle, se présente un soir aux Italiens. Arrêté au contrôle, il insiste sur un ton courroucé : — « Quand je vous dis que je suis Chassé, de l'Opéra !

— Eh bien ! vous serez aussi Chassé des Italiens, » — fait le contrôleur à bout de motifs.

Mlle QUINAULT

« Ma femme se fait peindre en Hébé. C'est la mode. Mais quel costume prendre

pour lui faire pendant ? Je cherche en vain... »

Ainsi parlait le duc de Chaulnes, — un érudit cependant, — à la spirituelle Quinault, de l'Opéra.

« Mais rien de plus simple ! fait-elle en riant de la mine embarrassée de ce pauvre duc. — Si madame de Chaulnes est en Hébé, eh bien ! faites-vous pourtraire en hébété ! »

Si elle se moquait de ses amis, elle savait les défendre. Lors du départ de Richelieu pour Minorque, on discutait fort les talents militaires du galant maréchal qui, en fait de siéges marquants, n'avait guère fait que celui de la chambre à coucher de Mme de la Popelinière, où il avait trouvé moyen d'entrer par une plaque de cheminée tournante. — On croyait donc peu à un succès, & l'am-

bassadeur de Savoie, qui n'aimait pas Richelieu, s'écriait en raillant dans les groupes : — « On n'entre pas dans Mahon comme dans une cheminée.

— Que voilà bien un propos de Savoyard! » riposte Quinault.

Inutile de demander si les rieurs passèrent de son côté.

Au temps où les talents naissants de Raucourt faisaient fureur (1773), un spectateur, qui avait fait queue trois fois pour l'applaudir, sans pouvoir trouver de place, exprima ses regrets par une pièce dont voici les derniers vers :

Je sais qu'on peut en triplant l'honoraire,
Humaniser les traitants du parterre,
Mais payer triple enfin m'a retenu.
Eussiez-vous cru, jeune et faite pour plaire,
Qu'on regrettât d'employer un écu
Pour vous claquer ?

Après la mort de Lekain (1778), grande dispute entre les sociétaires de la Comédie. C'est à qui prendra ses rôles. Vrai Salomon, M. de Duras tranche le différend en faisant trois parts, distribuées entre Molé, Monvel et La Rive.

On fait sur ce dernier, la plaisanterie suivante.

Ah ! quel affreux malheur m'arrive,
A dit Melpomène à Caron,
Lekain a passé l'Achéron,
Mais il n'a point laissé ses talents sur La Rive.

Je ne crains pas de citer ces autres épigrammes comme de petits modèles du genre :

Sur *l'embarras des richesses*

OPÉRA DE GOURDET DE SANTERRE (1782).

Embarras de couplets,
Embarras dans les rôles,
Embarras de ballets,
Embarras de paroles :

Enfin, de toute sorte,
On ne voit qu'embarras ;
Mais allez à la porte,
Vous n'en trouverez pas.

Jugement d'un habitant de la Garonne, Sur l'opéra-comique *le Dormeur éveillé,* de Marmontel (juillet 1784).

On n'est plus vrai ni plus habile,
Selon moi, que ce jeune auteur.
Il nous annonçait un dormeur,
Eh! sandis! il en a fait mille.

Vers adressés, en 1788, *aux auteurs italiens,* lorsqu'ils prirent la détermination de mettre des banquettes dans leur parterre.

Bravo! Messieurs ; dans cette affaire
Vous agissez très-prudemment :
Recevez donc le compliment
Que tout amateur doit vous faire.
Loin de juger légèrement
Maint opéra, comme naguère,
Désormais, Messieurs du parterre
Pourront *asseoir* leur jugement.

Un perruquier, qui se croyait du talent,

s'entend siffler sur le petit théâtre de Vendôme, pendant une représentation d'*Adelaïde Duguesclin.* — Il s'approche de la rampe, salue et confesse ainsi sa méprise:

« Hier, Messieurs, je vous accommodais ; aujourd'hui je vous incommode ; demain, je vous raccommoderai. »

Son rôle est achevé au milieu des applaudissements.

SOPHIE ARNOULD

Ses mots sur la grossesse de Mme Vestris, sur l'opéra du *Faucon* et sur les *Châteaux branlants* jouissent d'une très-grande notoriété.

Elle est non moins connue, sa riposte au fameux marquis de Bièvre, lorsqu'il voulut faire de l'esprit à propos de melon.

Passons de la salle à manger dans le bou-

doir. Écoutons les confidences de cet excentrique Lauraguais qui s'associa si longtemps à la vie de Sophie Arnould. Il est jaloux comme s'il ne donnait pas lui-même des motifs constants de jalousie. Amoureux de Mlle Rob..., danseuse de l'Opéra, il a la naïveté de conter à son ancienne maîtresse les contrariétés que lui cause certain chevalier de Malte trop assidu près de sa nouvelle passion.

« Un chevalier de Malte ! s'écrie Sophie, Ah ! mon ami, combien vous avez raison de le craindre. Son métier n'est-il pas de chasser les infidèles. »

L'*Esprit des Anas* a dénaturé cette charmante répartie ; il fait de ce chevalier l'amant même de Sophie Arnould (avril 1765).

Dans les coulisses, Sophie Arnould n'est

pas si clémente. Toutes ses camarades lui servent de plastrons.

Elle annonce, si la maigre Guimard a un rôle, qu'il ne sera pas besoin d'aller à Saint-Cloud pour voir jouer les eaux.

Méchanceté assez plate, mais devenue proverbiale. Elle a successivement affligé toutes les maigreurs du monde dramatique.

Sophie Arnould n'aime point trois sœurs du nom de Rose, Hyacinthe et Marguerite ; elle confond leurs noms fleuris en une seule insulte : — « Quelle plate-bande ! »

On siffle un soir (1779) la Durancy dont la voix rauque est un peu *canaille*. Sophie Arnould la plaint avec un feint étonnement : — « Pourquoi cette rigueur ? Elle a cependant la voix du peuple. »

Les jardins anglais commençaient à envahir la France, et chacun entassait dans

son parc rochers, fleuves et temples grecs ou romains. On faisait contempler à Sophie Arnould une de ces merveilles. — « Que vous semble de cette rivière? criait le châtelain sur le bord d'un ruisselet.

— Mais, pas mal, vraiment! ça ressemble à une rivière comme deux gouttes d'eau. »

C'est à elle enfin qu'on doit la réponse superbe : « Monsieur, je suis trop fière pour les accepter!... » A un niais qui disait : « On vous donnerait bien cinquante ans. »

UN MUSICIEN

« Le compositeur Philidor, à la suite d'un long déjeuner, arrive en retard à la répétition d'un de ses opéras. Il fait tout recommencer, à la grande impatience des musiciens qui étaient à jeun et mouraient de

faim. A un moment où on allait attaquer une ariette qui devait être jouée d'une certaine façon, on l'entend crier à l'orchestre :
— « Les sourdines ! Messieurs, les sourdines ! !

— Ils sont bien heureux, » répond un des exécutants, en exprimant assez plaisamment l'envie qu'on portait à des hommes assez heureux pour ne pas entendre et pour dîner.

(Extrait de la *Correspondance de Grimm*. Novembre 1785.)

Après Grimm, Charles Maurice — le doyen des feuilletonistes dramatiques — me fournit cet autre fait :

En novembre 1799, *le Cabriolet jaune* fut donné à l'Opéra-Comique par Alexandre de Ségur, — celui qui s'est fait appeler depuis

Ségur sans *cérémonie,* par allusion à la place que son frère occupait près de l'Empereur.

De bons camarades tirèrent parti de l'usage où étaient alors les *aboyeurs* de crier à la fin du spectacle : « *Qui demande sa voiture?* »

L'un des apostés criait à haute voix : — « Le cabriolet de M. Ségur ! »

Et un compère répondait : — « Tais-toi donc, tu sais bien qu'il vient de verser ! »

BEAUPRÉ

Les artistes de l'Opéra ayant paru dans une fête donnée par Napoléon Ier, le ministre de l'intérieur, Chaptal, reçut l'ordre de leur faire des cadeaux. En vrai savant, il ne trouva rien de mieux à envoyer qu'un certain nombre de volumes bien reliés.

Un peu après, nouvelle convôcation du personnel de l'Opéra à une solennité impériale. Peu friand de littérature, le danseur demande impertinemment à Chaptal : — « Payera-t-on cette fois en livres.... ou en francs ? »

ODRY

Arrêté un soir rue Richelieu, en face de la Bibliothèque, par l'interpellation classique : *La bourse ou la vie!* — il aurait répondu sans se déconcerter :

« La Bourse ? Prenez la seconde rue à droite... Quant à l'avis, le meilleur que je puisse vous donner est de changer de métier.

Mlle AUGUSTINE BROHAN

Ses môts sont réputés à juste titre. En

voici cinq pris dans le recueil biographique de M. de Mirecourt.

Un soir de fête nationale, elle se trouve pressée par la foule. Un mari furieux se retourne du côté d'Augier, dont elle avait pris le bras. — « Monsieur, crie-t-il, vous venez de prendre la taille de ma femme! (Celle-ci était énorme.)

— Par exemple! répond Augustine, c'est impossible. Fouillez-le! »

Un soir, Mlle T... frappe à coups redoublés à la porte de sa loge en répétant? — « Ouvrez-moi! Ouvrez donc!!

— Ah çà! me prend-elle pour une écaillère? »

On parlait beaucoup du mariage de sa sœur avec M. Bataille. Aux demandeurs de nouvelles, elle répond :

« Tout est rompu, elle ne peut pas vouloir de bataille, puisqu'elle demeure rue de la Paix. »

Quelques mois après, Mlle Madeleine Brohan épousait en effet M. Mario Uchard.

Peu ferrée sur l'orthographe, une de ses camarades lui demande : — « Dis donc, Augustine... *jockey* prend-il un *q* ?

— Mais, oui. Sans cela, comment ce pauvre diable monterait-il à cheval ? »

L. L... se trouvait à un de ses jeudis. Minuit sonne ; il prend son chapeau.

« Vous me quittez ? fait la maîtresse du logis.

— J'ai promis d'aller chez Rachel.

— C'est juste... Aujourd'hui vendredi,... vous faites maigre. »

LAMBERT THIBOUST

Péragallo, l'agent dramatique, venait lui verser sa part de droits d'auteur sur les *Mémoires de Mimi Bamboche.* Il va rejoindre son collaborateur au café des Variétés, et, dit, en lui remettant une assez jolie collection de napoléons :

« Tiens, ma-vieille, voilà la monnaie de notre pièce. » (Extrait du *Figaro*).

Mme ALBONI

Fatigué des attaques sournoises de F... contre la grande artiste, son mari, le comte Pepoli, avait pris, à l'insu de sa femme, le parti d'acheter sa neutralité, moyennant une contribution convenue. La rançon se payait par douzième. Un jour, F... envoie toucher

son mois. Le comte était absent. Le messager maladroit présente la quittance à Mme Alboni en personne. Celle-ci devine d'un coup d'œil le dessous des cartes, et, d'un ton de souverain mépris :

« Dites à votre maître que je ne chante pas hors du théâtre. »

C'est aux *Mémoires* de M. de Villemessant que je prends cette fière réponse.

DIVERS

LES MARCHANDS

Ils étaient jadis fort enclins au jeu de mots. Qui n'a vu ces dernières enseignes allégoriques représentant un cygne et une croix, avec la légende : *Au signe de la croix?* — Qui n'a vu cette botte d'*épis sciés*, chargée de symboliser le commerçant de denrées coloniales? — Et ce K barré, si cher au cabaretier?

Il existe encore en province quelques

barbiers, exposant cinq tignasses, sous l'invocation de *Saint-Ignace.* — Une marchande de poissons alla jusqu'à prendre pour enseigne un merlan dans un soulier, avec ces mots : *A la marée chaussée.*

Des imprimeurs lyonnais, les Carteron, avaient fait sculpter au-dessus de leur porte une balance, sur les plateaux de laquelle se trouvaient des poids d'un quart de livre, dits *quarterons.* Au-dessous, on lisait : *Les carterons font les livres.*

Quelquefois, le jeu de mots se conforme aux vices de prononciation de son auteur. A Strasbourg, un brasseur, désireux de rallier les étudiants en droit, avait fait peindre au-dessus de sa porte un éléphant dressé sur ses pieds de derrière, avec ces mots : *à l'éléph-en-droit.*

PAYSANS

Si j'en juge par les recueils du temps de Louis XIV, les paysans français paraissaient pétiller d'esprit.

Des manœuvres militaires sont exécutées sous les yeux du Roi dans la plaine d'Ouille.

Les terres cultivées souffraient du passage des troupes. Au désespoir de voir un bataillon suisse fouler ses pois verts, un campagnard imagine de crier : *Au miracle !* jusqu'à ce qu'on l'ait amené en présence de Sa Majesté :

« N'ai-je pas raison, dit-il, de crier *miracle?* — J'avais semé des pois dans mon champ et il y est venu des Suisses. »

L'équivoque valut à son auteur une large indemnité.

Malgré la mode du temps, Louis XIV ne porta jamais de manchon, à la chasse, même au plus fort de l'hiver. Deux paysans l'ayant rencontré, et l'un deux paraissant étonné de ce qu'il ne précautionnait pas mieux ses mains contre le froid :

« N'en sois pas surpris, dit l'autre, le Roi a toujours ses mains dans nos poches. »

Juste critique des impôts dont la France était alors écrasée.

Elle était bien aussi du même avis, cette veuve qui implora de la clémence royale la faveur de ne pas payer l'impôt du *vingtième*. Il est vrai qu'elle avait un titre sérieux dans la maternité de dix-neuf enfants, et qu'elle le fit valoir d'une façon originale. Son placet était ainsi conçu :

« Sire, j'ai donné dix-neuf sujets à l'État.

Je supplie Votre- Majesté de vouloir bien m'exempter du vingtième. »

Au dire de Tallemant des Réaux, la mère du maréchal de Gassion était une bossue qui faisait la goguenarde. Un jour, elle rencontra une boiteuse :

« Holà ! crie-t-elle, ma commère ! vous qui allez de côté et d'autre (et en même temps elle la contrefaisait), dites-nous un peu des nouvelles.

— Dites-nous-en vous-même, vous qui portez le paquet, » lui répond cette femme.

DEUX COLLÉGIENS

Un écolier, voulant entrer en sixième dans un collége de jésuites, fut trouver le préfet pour être examiné. Tout en se promenant avec le petit bonhomme, le bon

père, qui le déclarait peu capable, demanda :
« Dites en latin : Je suis un âne.

— *Sequor asinum,* » répond l'enfant.

A une date plus récente, un élève prêtait une oreille trop distraite à une leçon de son professeur de philosophie, sur Descartes. La réprimande ne tarde point.

« Vous ne suivez pas, Monsieur. A quoi pensez-vous donc ?

— Pardon, Monsieur, je pense... donc je suis. »

UN SUICIDÉ

On a peine à croire que le calembour et le suicide aient jamais pu marcher de front. Cet accouplement monstrueux a cependant eu lieu. La preuve n'en est pas éloignée; elle remonte aux journaux de 1865, dans

lesquels chacun a pu lire ce fait-divers :

« Le sieur Grammont, employé à un bateau remorqueur, aperçut, avant-hier matin, des habits d'homme déposés sur la berge du canal Saint-Martin, non loin du bassin de la Villette. Un bout de papier, fixé à l'aide d'une épingle au parement d'un habit, attira tout d'abord son attention : il le détacha, et lut le quatrain suivant, déjà fort connu, qui avait été grossièrement copié au crayon :

Grand saint Martin, par ton canal,
Au ciel obtiendrai-je une place ?
Puisque pour m'y rendre je passe
Par ton canal.

« Les sergents de ville, prévenus de cette découverte, crurent à une mystification. Néanmoins, on fouilla dans le canal, et on ne tarda pas à trouver le cadavre d'un individu qui a été reconnu pour être celui d'un nommé Leroy, demeurant rue Popincourt. Après les constatations légales, il a été porté à la Morgue. »

UN FOU

Eux aussi se sont mis de la partie. Voici du moins ce que raconte Mercier en 1783 :

« De belles dames, qui convoitaient le quine à la loterie, allèrent trouver un fou aux Petites-Maisons, dans l'espérance qu'il nommerait les numéros gagnants. Celui-ci, d'un ton grave, leur en fait choisir quatre, les fait tracer sur le papier, les avale et dit :

« Attendez, Mesdames, vous les verrez sortir. »

La prophétie est crue, mais trouvez-m'en une qui fasse mieux justice de pareilles sottises.

MONSIEUR ON

Il y a longtemps qu'il est connu, ce monsieur ON. — Monsieur ON, c'est tout le monde, c'est l'esprit public, auteur et éditeur irresponsable de bruits, de nouvelles, de prophéties et de pasquinades qui circulent sans que le plus fin puisse savoir d'où ils viennent. Dans l'incessante communication de ces propos clandestins, *On* joue naturellement le premier rôle. *On dit..., on assure..., on prétend...* sont les formules ordinairement employées. De là, le type

imaginaire de *Monsieur On*, qui fut, de tout temps, un personnage redoutable. Comme le jeu de mots a constitué l'un de ses divertissements favoris, je devais attribuer à *Monsieur On* une place réservée.

[1600] — Le père Cotton, confesseur de Henri IV, passait pour avoir beaucoup d'influence sur son pénitent. Aussi disait-on, parmi les mécontents : — « Le Roi entendrait bien mieux la vérité s'il n'avait pas toujours le coton dans les oreilles. »

[1603] — Henri IV ouvre aux Jésuites la maison de La Flèche. On rapproche ce don de celui du collége de l'Arc, fait par la ville de Dôle, alors espagnole, et on fait circuler ce distique.

ARCUM Dola dedit Patribus. Dedit alma SAGITTAM
Gallia Quis FUNEM quam meruêre dabit?

Traduction : Dôle a donné l'Arc aux Pères. Ils doivent *La Flèche* aux bontés de la France. Qui leur donnera *la corde* qu'ils ont méritée? (Pièces intér. 1787.)

Le premier médecin de Louis XIII, Valot, prescrit à l'intendant des finances, Gargan, une certaine dose de vin émétique qui le fait aller, dit-on, de vie à trépas.

On appelle aussitôt Valot — *le Docteur Gargantua.*

Riche du produit de ses opéras, Quinault achète une charge d'auditeur des comptes. Messieurs de la chambre s'indignent à l'idée de recevoir un auteur. — Ils en sont punis par ce quatrain :

Quinault, le plus grand des auteurs,
Dans votre corps, Messieurs, a dessein de paraître
Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

Quinault fut reçu. On ne sait si ce fut à cause de l'épigramme.

[1683] — Les contemporains de Colbert n'en firent pas tout l'éloge que méritait ce grand ministre. Dès la nouvelle de sa mort, on fit circuler des petits carrés de papier portant ces mots et ces lettres ainsi disposés :

Venance
G
France
D
Fert
K
Colbert
Paris

Traduction : J'ai souvenance des souffrances qu'a souffert Paris sous Colbert. (G sous Venance, etc.)

[1732] — L'exil du conseiller Pucelle

excite dans Paris un mécontentement qui se traduit par des couplets. Le *Journal de Barbier* a conservé celui-ci :

Le Roi, pour plaire à Fleury,
Et à sa séquelle,
Vient d'exclure de Paris
Le zélé Pucelle.
Le peuple va murmurer
Et les filles vont crier :
Rendez-nous Pucelle
O gué!
Rendez-nous Pucelle

Par une nuit de juin 1732, on affiche à plusieurs portes du palais de justice, ce placard :

Palais à Vendre.
Les fondements et l'intérieur sont bons, mais le portail ne vaut rien et le parquet est pourri.

On était alors fort mécontent du premier président Portail et des gens du Roi qui composaient le parquet.

En 1756, à la suite d'un pari, les cabriolets de MM. de Fénelon & de Fontenille luttent de vitesse sur la route de Versailles.

Le cheval du premier crève à Sèvres, & celui du second ne rentre à l'écurie que pour ne plus en sortir. De plus, M. de Fénelon fait une chute qui lui vaut pour tout témoignage de commisération ce calembour :

« Il ne pouvait manquer de gagner la course en allant ventre à terre. »

[1770] — Les expédients financiers du ministre Terrai font crier les porteurs de titres de rentes qui voient retrancher arbitrairement la moitié de leurs revenus.

Un soir, l'Opéra est plein. On étouffe au parterre en criant :

« Où donc est Terrai?... Qu'il vienne nous réduire de moitié! »

Le lendemain, au bal de Versailles, un petit masque intrigue le duc de Choiseul qui lui demande son nom avec instance.

« Je m'appelle Terrai.

— Allons donc ! l'abbé Terrai a deux fois votre taille.

— Vous ne savez donc pas que je réduis à moitié ! »

D'autres vont proclamant : « Le Roi est riche. Il va payer toutes ses dettes, — car il a trouvé un trésor *enterré*. »

Le dîner splendide que le duc de Penthièvre donna aux membres de l'Académie, le lendemain de la réception du chevalier de Florian, valut à ce prince le titre de *restaurateur* de l'Académie française.

La vénalité des anciens magistrats se ressentait de la vénalité des charges. C'est

ce qu'on leur faisait sentir volontiers. Lorsque Louis XV établit un nouveau parlement composé, disait-on, de personnages faciles à gagner, on leur décerna cet horoscope : « — Louis Quinze a détruit l'ancien parlement, quinze louis auront bon marché du nouveau. »

On souffrait également de l'élévation des frais de justice qu'on appelait *épices*, et on trouva un quatrain superbe pour le faire sentir, lors du grand incendie qui détruisit, au siècle dernier, une partie du Palais.

Certes, ce fut un triste jeu
Quand à Paris dame Justice,
Pour avoir mangé trop d'épice,
Se mit le palais tout en feu.

[1774] — La rancune publique n'épargne pas le chancelier Maupeou dans ce quatrain sur une sorte de galons à bon marché qu'on fabriquait alors :

On fait certains galons de nouvelle matière,
Fort peu chers, mais fort bons pour habits de gala.
On les nomme *à la chancelière.*
Pourquoi ? C'est qu'ils sont faux et ne rougissent pas.

Et comme le lieutenant de police, au moment de la disgrâce du chancelier, avait renouvelé d'anciens règlements qui défendaient de tirer des pièces d'artifice sans permission, on fait encore circuler ces vers satiriques :

Pour son insigne fausseté,
Le roi du chancelier vient de faire justice :
Mais, du peuple la joie ayant trop éclaté,
Ce prince aime si fort l'austère vérité,
Que même à nos plaisirs, il défend l'artifice.

[1782] — La flotte du comte de Grasse est mise en déroute par les Anglais. A la douleur causée en France par cette fâcheuse nouvelle, se mêle un grand dédain pour le malheureux amiral, et comme la ville de Paris a résolu d'offrir un vaisseau au Roi·

on donne d'avance cette devise au nouveau bâtiment : — « Vaincre ou mourir! Point de *grâce!* »

[1785] — L'esprit public se soulève contre le système financier de Calonne comme il s'est soulevé contre celui de Terrai. Le ministre ébranle le crédit de la caisse d'escompte en lui prenant soixante-dix millions. Les Parisiennes inventent des petits chapeaux, *sans fonds*, qu'on appelle *chapeaux à la caisse d'escompte.*

On affirme que M. de Calonne, pris certain soir d'une fausse peur, a sonné en criant : « Fermez les portes! Il y a un voleur ici! » — Et ses gens de lui dire, après maintes recherches : « Monsieur peut être assuré qu'il n'y a que lui dans la chambre. »

Vers le même temps, on s'écrie : *juste ciel!* — en apprenant que le ciel de son lit s'est détaché par accident et que Calonne a failli être étouffé pendant son sommeil.

On sait comment se termina le triste procès du Collier. Un arrêt condamna la comtesse de La Motte-Valois à être marquée par un fer chaud. — Ce fer qui avait la forme d'une fleur de lis, flétrissait en elle une descendante des anciens rois de France. On le fit sentir par ces six vers.

A la moderne Valois,
Qui contestera ses droits?
La cour des pairs elle-même,
Quoiqu'en termes peu polis,
Lui fait, par arrêt suprême,
Endosser les fleurs de lis.

On disait aussi du cardinal de Rohan, si gravement compromis dans la même affaire : « Il n'est pas franc du collier. »

[1786] — L'Académie française reçoit M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes. Cette épigramme prouve qu'on se moqua fort de cette élection fort discutée & fort discutable ; son auteur y tire habilement parti de l'ordre hiérarchique de la Chambre des comptes. C'est M. de Nicolaï qui est censé parler :

Au cercle académique, en dépit des méchants,
Avec éclat je suis sûr de paraître.
A mes ordres toujours j'ai douze présidents,
Pour m'enseigner, au moins quarante maîtres :
Pour m'imprimer, soixante correcteurs ;
Pour m'applaudir, quatre-vingts auditeurs.

[1788] — L'Assemblée des notables prélude au mouvement qui amènera la convocation des états généraux... Mais on rit de tout en France.

« On n'en finit pas, rapporte Grimm, avec les quolibets auxquels donne lieu

l'Assemblée des notables. Il suffira d'en citer quelques-uns pour faire juger que le goût des calembours, des pointes, des jeux de mots, n'est point ralenti ; qu'il augmente même en proportion de la gravité des objets.

« Comme le prévôt des marchands & le premier échevin de la ville de Paris ont reçu leur lettre d'invitation, et que ce dernier se nomme *Gobelet*, on dit que, *c'est bien peu d'un gobelet pour tant de cruches.*

« Comme tous les maires électifs des villes sont convoqués, & que dans l'ordre de la noblesse il n'y a que six ducs et pairs, on dit que *c'est bien peu de pères pour tant de mères* (maires).

« On dit que l'on fera une friture des maires qui arriveront trop tard et qui ne seront bons qu'à cela, parce que ce seront des maires lents (merlans).

[1789] — Dès cette grande date, le jeu de mots devient plus que jamais politique. L'Assemblée constituante du 4 août décrète

l'abolition de tous les priviléges et de toutes les distinctions, parmi lesquelles se trouvaient compris le cordon bleu du Saint-Esprit et le cordon rouge de Saint-Louis. On fait circuler dans la même séance ces six vers :

Nous réformons tous les cordons,
Mais cependant nous prévenons
Que le cordon gris est des nôtres.
Car un jour ce charmant licou
Saura fort bien orner le cou
D'un grand nombre d'entre nous autres.

Le cordon gris, c'était la corde, & le cri funèbre *à la lanterne!* devait bientôt confirmer son avénement.

Autre quatrain dirigé contre la même Assemblée. La pensée en est fine & bien rendue.

Dans cette Assemblée où l'on fauche
Et le bon sens et le bon droit,
Le côté droit est toujours gauche,
Et le gauche n'est jamais droit.

Les fabricants d'anagrammes eux-mêmes nagent en pleine politique.

Un ami de la liberté avait retrouvé dans *aristocrate* toutes les lettres du mot *Iscariotte.*

Quelque temps après, le journal royaliste *les Actes des Apôtres* prenait sa revanche en disant :

> J'ai trouvé bien mieux que cela,
> On en conviendra, je m'en flatte ;
> Car, sans ôter un iota,
> Démociate me *décrota*.

Au beau temps des perquisitions, on veut qu'un farceur ait dénoncé au Comité de sûreté le couvent de la place Maubert comme recélant *vingt-cinq armes* de guerre et *cinq canons.* On s'y serait transporté pour trouver... vingt-cinq Carmes et cinq ânons.

Je crains, dans le récit précédent, un

canard, à côté duquel peut prendre place cet autre spécimen de l'esprit du temps.

Un citoyen se présente et demande un passe-port, en déclarant se nommer Nis. — « *Nis* tout court ? demande-t-on.

— Il le faut bien, puisqu'on a supprimé les *Saints* et les *De*. Je m'appelais Saint-Denis avant l'ère de la liberté. »

Un autre donne au tribunal le nom de De Saint Cyr.

« Il n'y a plus de De, fait le président.

— Eh bien ! Saint-Cyr.

— Il n'y a plus de Saint.

— Cyr, alors.

— Il n'y a plus de *Sire*.

Lorsqu'on décréta les nouveaux poids et mesures, les plaisants les jugeaient ainsi : — « Cela ne prendra pas, surtout près des femmes. Allez donc leur parler de *stère*. »

[AN VII] — Un peu avant le 18 brumaire, les royalistes répandaient une caricature représentant les membres du Directoire, avec une lancette, une laitue et un rat pour toute légende, ce qui signifiait : — « *L'an sept les tuera.* »

« Quelle idée, disait-on aussi, d'avoir choisi le peuplier (*peuple lié*) comme symbole républicain ? »

Envoyé en Vendée, Santerre s'y montra incapable. Comme c'était un ancien brasseur, les loustics lui composèrent d'avance cette épitaphe :

Ci gît Santerre,
Qui de Mars ne connut que la bière.

La fortune publique était alors au plus bas. Un jour, la voiture du ministre des



finances, Ramel, verse dans la cour de la direction des Postes. Les commis, auxquels il était dû un fort arriéré, s'écrient : — « Quel bonheur ! Nous allons enfin émarger. Le ministre des finances vient verser chez nous. »

[1800] — Voici ce qu'on appelait alors l'*Alphabet du jour*. C'est le procédé employé dans un précédent jeu de mots sur Colbert.

ALPHABET DE 1800.

Le lys est F A C.
Les jacobins sont D C D.
Les rentiers sont A Q.
Le Directoire est A I.
Le premier Consul est M E.
La conscription est L U D.
Le fanatisme est A B C.
Les priviléges sont O T,
Les conspirations ont C C.
L'esprit public est K O T,
Nos soldats sont R O.

Les ouvriers sont O Q P.
Le pouvoir est C D.
Le peuple est E B T.
L'espoir R S T.

[1801] — C'est ici le moment de placer une répartie célèbre que l'*Esprit des Anas* de 1801 a donnée, je crois, le premier.

Un jeune officier courtisait une belle dont la mère provoque une explication.

« Entendons-nous, Monsieur. Sur quel pied venez-vous voir ma fille?

— Sur le pied du lit, Madame.

Voici deux autres réponses prises dans le même recueil, & réapparues, comme la première, sous bien d'autres pavillons.

En tête à tête avec une beauté très-humaine, un homme entreprenant prenait des libertés décisives. — « Monsieur, lui dit-elle, vous me prenez sans doute pour une autre.

— Non, Madame, je vous prends pour moi. »

Un galant rencontre une promeneuse facile sous les marronniers des Tuileries. Croyant trouver un moyen ingénieux de lui exprimer les sacrifices auxquels est disposée sa flamme, il met un quadruple sur son œil. La divinité se contente de répondre : « L'amour n'est pas borgne, Monsieur, il est aveugle. »

L'*Esprit des Anas* assure que l'adorateur fasciné promit de ne plus mettre de prix à la possession de tant de charmes.

[1804] — Lors de la proclamation de l'Empire, on disait de la République :

> L'indivisible citoyenne
> N'a pu supporter sans mourir
> L'opération césarienne.

[1814] — Au retour de Louis XVIII, les

bourboniens répétaient : — « Il était impossible que Napoléon ne succombât pas : Il avait trop d'N mis partout. » — par allusion à la lettre initiale sculptée sur tous les monuments élevés sous l'Empire.

Michaud & Campenon se disputent le fauteuil de Ducis à l'Académie.

On met sur leur compte ces deux épigrammes auxquelles on ne saurait refuser une grande richesse de rimes.

I. Au fauteuil de Ducis on a porté Michaud.
Ma foi ! pour l'y placer, il faut un ami chaud.
II. Au fauteuil de Ducis aspire Campenon :
Son talent suffit-il pour qu'il s'y campe ? Non.

[1827] — En réponse à l'ordonnance de janvier qui rendit le timbre obligatoire, l'ancien *Figaro* lança quatre couplets, dont voici le dernier :

Je suis timbré ! (*bis*).
Dit ce coquin, que par sentence

Un fer brûlant a déchiré...
De parvenir j'ai l'assurance,
Car, pour plaire à Son Excellence,
Je suis timbré! (*bis*).

Le châtiment de la marque était encore admis par notre pénalité.

[1858] — On fait cette épigramme sur le pont du Rhin, construit, si on se le rappelle, à frais communs, par la France et l'Allemagne :

Le pont fixe du Rhin sera bien fait, je crois.
Car on a confié chaque œuvre aux plus habiles :
L'Allemagne fournit le bois.
La France se charge des *piles*.

N'oublions pas que la Prusse nous forçait alors à former une armée de l'Est, car elle mobilisait sa landwehr pour empêcher les Italiens d'entrer en Vénétie. Ceci est de l'histoire.

FIN.

PARIS. — E. DE SOYE, IMP., 2, PLACE DU PANTHÉON.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON

